



La CGT  
des établissements  
d'Enseignement supérieur  
et de Recherche

*Pour un Service public national  
d'Enseignement supérieur et de Recherche,  
laïque, démocratique et émancipateur*

# BILAN D'ACTIVITÉ

2020/2024



UNION NATIONALE  
CGT FERC Sup  
Ramatuelle  
27 au 31 Mai 2024



# Sommaire

Introduction	2
I. 2020-2024 : un long mandat dans la tourmente	2
I.1 La crise du Covid-19 : une pandémie mondiale trop vite oubliée	2
I.2 Retraites : 2020 et 2023	3
I.3 La Loi de Programmation de la Recherche et les établissements expérimentaux : la restructuration continue...	4
I.4 La crise environnementale	5
I.5 La crise énergétique	5
I.6 Inflation et crise systémique du capitalisme	6
I.7 Salaires et pouvoir d'achat : le plongeon !	6
I.8 Tripartition et extrême-droite au cœur de la ré-élection de Macron	7
I.9 La guerre en Ukraine et le conflit en Palestine	7
II. Le renforcement de la CGT FERC Sup	8
II.1 Des syndiqué·es à la FERC Sup en forte augmentation	8
II.2 Un plan de communication ambitieux	9
II.3 Faire du lien avec les syndicats (CNU, mise en place des référents...)	10
II.4 Des collectifs actifs	10
II.5 Un travail d'analyse indispensable au cœur des luttes	10
II.6 La formation syndicale	11
II.7 Impulser les campagnes des élections professionnelles	11
II.7.1 Élections professionnelles dans la fonction publique de décembre 2022	11
II.7.2 Élections CNESER	12
II.7.3 Élections CNU	13
II.8 Participer aux grandes négociations	14
II.8.1 Le plan égalité Femmes – Hommes	14
II.8.2 Le télétravail	15
II.8.3 La protection sociale complémentaire et la prévoyance	15
II.9 Numérique : simplification et démocratisation	15
II.10 Intersyndicale de l'ESR	15
II.11 Rapprochement CGT – FSU	16
II.12 La FERC Sup dans la CGT	16
II.12.1 Les relations entre organisations CGT de l'ESR	16
II.12.2 Nos affiliations (FERC, UFSE, UGICT)	16
II.12.3 Le travail dans l'interpro	17
III. Annexes	18
III.1 Bilan des collectifs	18
III.2 Productions	32
III.3 Autres publications	35

## Introduction

Ce mandat de trois ans et demi qui s'achève, commencé en novembre 2020 lors du second confinement aura été traversé par un nombre important de crises et d'évènements presque sidérants, à défaut d'être inattendus.

En mars 2020, l'heure est à la lutte, contre une réforme systémique des retraites, mais également contre la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) avec une journée de mobilisation dans l'ESR particulièrement réussie le 5 mars 2020, quand la pandémie de Covid s'amplifie en Europe, conduisant au premier confinement le 16 mars 2020. Le 4e congrès FERC Sup est repoussé de mai à novembre, avant que le second confinement de l'automne conduise à cette étrange décision d'organiser un congrès en visio-conférence (en fait en hybride, de nombreux syndicats pouvant se réunir à l'échelle régionale) du 16 au 20 novembre 2020. La nouvelle direction de l'Union se met en travail à distance, étant pendant six mois sans se voir ! En juin 2021 un congrès extraordinaire est organisé à La Palmyre pour adopter le document

d'orientation. Après le Covid, la guerre en Ukraine se déclenche en février 2022. En Europe, elle conduit notamment à une crise énergétique, à une augmentation drastique des crédits de guerre et à une accélération de l'inflation. Ce sont aussi, des inondations, des sécheresses et des canicules, certains de nos collègues étant surpris par des températures dépassant les 40°C dans les locaux des universités ! C'est enfin la tragédie palestinienne et l'horreur des massacres.

Pendant ce long mandat, l'Union Nationale CGT FERC Sup s'est efforcée, comme elle s'y était engagée, d'être utile aux syndicats : fournir du matériel de qualité et les informer, les réunir lors de Conseils Nationaux auxquels participe un nombre croissant de syndicats, tout en impulsant une dynamique de renforcement amorcée dans la décennie 2010 et qui se sera notablement accentuée.

Ce rapport d'activité s'efforce de balayer l'ensemble de nos actions, luttes et initiatives, en cherchant à rester court. C'est pourquoi il est complété par quelques annexes.

## I. 2020-2024 : un long mandat dans la tourmente

### I.1 La crise du Covid-19 : une pandémie mondiale trop vite oubliée

La pandémie mondiale de Covid-19, qui apparaît en Chine en décembre 2019 et qui s'étend sur toute la planète en trois mois, stupéfié par son ampleur, le manque d'anticipation des États et par des limitations des libertés individuelles inimaginables avant la crise (Addendum au DO FERC Sup 2021, 1. La crise du Covid). Cette crise aura fait officiellement 7 millions de morts, chiffre largement sous-estimé, conduit à un recul de l'espérance de vie et semble avoir provoqué une baisse du taux de natalité mondial.

Cette crise va montrer jusqu'à l'absurde le niveau de désorganisation et l'impréparation du gouvernement. En France, le gouvernement Macron aura eu l'excellente idée de détruire 95 % de son stock de masques chirurgicaux juste avant le début de la pandémie, au titre des indispensables « économies ». L'action et la communication gouvernementale seront d'ailleurs en lien direct avec ce niveau de désorganisation, au point que la porte-parole du gouvernement de l'époque (Sibeth Ndyaye) expliquera que le port du masque serait dangereux : « les masques ne sont pas nécessaires pour tout le monde, moi je ne sais

pas utiliser un masque ».

Elle a eu également un impact important sur l'organisation du travail, à commencer par le recours massif au télétravail, dans des conditions souvent déplorables. Ce développement soudain illustre plusieurs points que nous soulignons depuis longtemps (inégalité d'accès au télétravail, désorganisation des collectifs de travail, conditions de télétravail...), mais également l'urgence d'encadrer le télétravail. Un accord pour l'ensemble de la fonction publique sera signé (y compris par l'UFSE-CGT) en juillet 2021 et décliné dans l'ESR (signé par la FERC Sup et la FERC CGT) en juillet 2023 après un an et demi de négociation (II.9.2).

Cette crise aura été aussi l'occasion de montrer la grande détresse sociale et psychologique d'une part importante des étudiant-es. Face à l'inaction de la ministre de l'ESR, des associations et des organisations syndicales prennent à leur charge la distribution d'aide alimentaire d'urgence pour les étudiant-es contraints à rester dans leur logement, mais brutalement privés de leurs sources de revenus.

Finalement, sous la pression, le ministère mettra en place le repas CROUS à 1€, partiellement pérennisé sous conditions de revenus.

La succession de pics épidémiques, pourtant annoncée dès le début de la pandémie par les épidémiologistes, conduira le gouvernement à déployer des « protocoles sanitaires » et des « plans d'activités » aux lourdes conséquences dans l'ESR : isolement des étudiant·es, inégalité d'accès aux enseignements, mais aussi désorganisation du travail. Cette crise aura marqué le mandat du BN FERC Sup, en repoussant le précédent congrès, finalement organisé en visio en novembre 2020. Ce schéma d'organisation, contraint par le second confinement, nous aura permis de mettre en place une organisation originale dont certains éléments sont depuis inscrits dans la durée, comme les prises de paroles égalitaires car chronométrées. Des alternatives possibles de fonctionnement ont été mises en lumière : des votes par mandats numériques (via limesurvey) ou la séparation des congrès (bilans et élections en 2020, orientations en 2021).

Il faut également souligner que nous aurons été contraints de recourir à la visio jusqu'à épuisement, puisque le Bureau National élu en novembre 2020 ne se sera réuni réellement que six mois plus tard, en mai 2021 à l'occasion du séminaire de formation de direction, après six BN et 1 CNU organisés en visio ! Si les limites du distanciel nous sont donc bien connues (échanges moins riches, risques de conflits, fatigue nerveuse...), nous avons appris à nous appuyer sur cet outil en particulier pour développer l'activité des collectifs FERC Sup, en alternant réunions à

Montreuil et réunions en visio, ces dernières permettant à des camarades dans l'impossibilité de se rendre à Montreuil de s'impliquer néanmoins dans l'activité des collectifs.

Cette pandémie aura aussi été un moment d'activité syndicale intense. Rarement nos informations syndicales numériques (communiqués, journaux, compte rendus...) n'auront été autant suivies, comme le montrent nos statistiques. Notre démarche travail, relayée au sein des instances spécialisées (CHSCT puis FS-SSCT) aura montré son efficacité et son importance pour les collègues. Sous un aspect plus sombre, la crise Covid aura également vu l'explosion du complotisme sous des formes variées, de la contestation du réel de l'épidémie au développement des antivax en passant par des relais faits à des traitements imaginaires voire dangereux de la maladie, comme l'hydroxychloroquine. Et l'habitude de fréquenter des sites ou des réseaux sociaux complotistes représente trop souvent une porte d'entrée aux idées d'extrême-droite, en plein développement partout dans le monde.

Finalement, et sans surprise, le gouvernement n'aura pas retenu les leçons de cette crise sanitaire, ni sur les brevets, ni sur l'organisation de la recherche publique et de l'industrie pharmaceutique en France et en Europe, ni sur l'urgence de ré-industrialiser des pans entiers de la production stratégique, ni même sur le respect promis aux travailleur·ses de premières lignes ou aux collègues de la santé, et qu'ils et elles attendent encore.

## I.2 Retraites : 2020 et 2023

Les retraites constituent l'un des sujets principaux d'affrontements entre la classe capitaliste et la classe ouvrière depuis plus de 30 ans (réforme Balladur de 1993). Pour les capitalistes, l'enjeu est de taille : détourner la part de la richesse produite consacrée aux retraites qui leur échappe encore largement, afin d'extorquer un supplément de plus-value directement et d'obliger les salarié·es à alimenter leur système financier. Pour les salarié·es, l'enjeu est la possibilité de vivre, voire de survivre, dignement après des années de travail. Macron, en bon soldat du Capital, s'est donc engagé par deux fois à « réformer » —c'est-à-dire attaquer— notre système de retraites, comme il l'a fait pour le Code du travail sous Hollande (ANI, loi El Khomri...), l'Assurance chômage, le statut de fonctionnaire (loi TFP de 2019)...

La première attaque en 2019 consistait à modifier les

règles en profondeur pour mettre en place un système par points, avec l'assentiment de la CFDT. La grève a été puissante, notamment à la RATP où les salarié·es ont imposé sa poursuite pendant l'habituelle trêve de Noël. Couplée à l'arrivée du Covid, elle a obligé Macron à retirer son projet. La CGT FERC Sup a contribué sans réserve à la mobilisation, qui a été importante dans les universités, d'autant qu'elle s'est combinée avec celle contre la LPR (cf. ci-dessous).

La seconde attaque en 2023 a consisté à retarder l'âge de départ à 64 ans, à accélérer la « réforme Touraine - Hollande » (c'est-à-dire augmenter le nombre d'annuités nécessaires pour avoir le taux plein, 43 annuités dès la génération 1965), à mettre fin aux régimes pionniers, dits « spéciaux » (cheminots, électriciens-gaziers...). Les régimes de fonctionnaires ne sont pas supprimés à

ce stade. Le coup est violent, la réponse est forte. Cette fois, la CFDT, portée par un amendement de congrès contre la volonté de sa direction, se lance dans la bataille. L'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, SUD, CGC, CFTC) mobilise, unie sur le mot d'ordre de retrait du projet Macron-Borne. De nombreuses journées interprofessionnelles s'enchaînent, de plus en plus puissantes : 19, 23, 31 janvier, 7, 11 (un samedi), 16 février, jusqu'au point d'orgue le 7 mars, au lendemain du premier 49-3 de Borne, où 3,5 millions de salarié-es battent le pavé sur le mot d'ordre intersyndical « bloquer la France ». Des secteurs (électriciens-gaziers, ramassage d'ordures et traitement des déchets par exemple...) partent en grève reconductible à ce moment. Une partie de l'assemblée mène une bataille d'obstruction, empêchant le texte, en particulier l'article 7 (passage à 64 ans) d'être mis au vote. Face à la mobilisation, le gouvernement choisit d'utiliser tout l'arsenal anti-démocratique de la Vème République (articles 49-3, 47-1, 44-3...).

La CGT FERC Sup a participé de toutes ses forces à la mobilisation, contribuant notamment au travail intersyndical dans l'ESR par de nombreux appels. Dans les universités, les mobilisations sont puissantes lors des journées nationales interprofessionnelles, mais il faut constater que les AG sont généralement peu nombreuses

et il n'y a pas eu, ou presque, de reconduction de la grève. Finalement, le gouvernement a joué le pourrissement et est passé en force. Le mouvement a été très puissant, il avait le soutien à 70% de la population : qu'a-t-il manqué pour gagner le retrait ? On peut formuler des interrogations : pourquoi n'arrivons nous plus à mobiliser suffisamment pour bloquer le pays ? Est-ce lié à l'affaiblissement syndical des secteurs énergie et transport ? Fallait-il rompre avec la CFDT pour lancer le mot d'ordre de reconduction de la grève le soir du 7 mars ? Fallait-il durcir (mais comment ?) en cherchant à bloquer des secteurs économiques-clés ? Malgré ce nouveau recul des droits, la bataille a permis de remettre en avant le combat syndical et renouveler la confiance des salarié-es envers leurs organisations syndicales, en partie érodée (cf. Gilets jaunes), de montrer à la population l'isolement et le caractère réactionnaire du gouvernement Macron. La force du mouvement a également empêché les capitalistes d'aller aussi loin qu'ils l'auraient voulu (65 ou 67 ans, fin du dispositif carrières longues, pas de retraite par points ...)

Il faut noter que la répression a été sévère, pendant les manifestations, mais aussi après : la justice s'acharne à pénaliser les actions syndicales, notamment contre des militant-es électriciens.

### I.3 La Loi de Programmation de la Recherche et les établissements expérimentaux : la restructuration continue...

Après la loi Orientation et Réussite des Étudiants (ORE) et ParcoursSup, les gouvernements Macron-Vidal puis Macron-Retailleau ont poursuivi la remise en cause et la privatisation du service public de l'ESR, avec notamment la LPR, le développement des formations privées et les établissements publics expérimentaux (EPEX).

**LPR** : La CGT FERC Sup a contribué à la mobilisation intersyndicale en 2020 contre la LPR, qui a été forte jusqu'à mars 2020. Le confinement y a mis un coup d'arrêt, et la CGT FERC Sup a tenté de la relancer à plusieurs reprises à l'été et à l'automne 2020. Des rassemblements ont notamment été organisés au moment du passage au CNESER, où la ministre en personne est venue obtenir le soutien du SNPTES, de l'UNSA et de la CFDT, qui ont signé par la suite le protocole LPR. Le refus de signer de la CGT a sans doute contribué au même positionnement de FSU, FO et SUD. Finalement, la loi a été promulguée le 24 décembre 2020 (sic).

Les décrets d'application ont été présentés en CT-MESR puis publiés à marche forcée pendant tout 2021.

À plusieurs reprises, le CT-MESR s'est exprimé contre la LPR par des votes unanimes contre les « chaires de professeur-es juniors » et les CDI de mission scientifique, et des votes largement négatifs (5 pour UNSA, CFDT, 10 contre) sur le RIPEC.

La CGT FERC Sup a systématiquement informé les collègues, notamment via la page dédiée à la LPR, régulièrement mise à jour : <https://cgt.fercsup.net/les-dossiers/enseignement-superieur/lpr-frederique-vidal-2019-2021/article/lpr-analyse-cgt-maj-juin-2022>

Les prises de position de différentes instances dans les établissements ont été relayées. La CGT FERC Sup et le SNTRS CGT ont déposé des recours en Conseil d'État contre deux décrets (CPJ et CDI mission), perdus tous les deux : on cherchait à attaquer la loi à travers les décrets, ce qui s'est avéré juridiquement incorrect.

**Établissements expérimentaux** : l'ordonnance de 2018 prévoyait de déployer les fusions et rapprochements entre établissements au sein d'Établissement Publics Expérimentaux (EPE, ou EPEX) dérogeant très largement

au code de l'éducation, en particulier dans la composition des Conseils d'Administration (part très importante des personnalités extérieures afin de minimiser le poids des élu-es des personnels et des étudiant-es). Ceci dans la perspective, à terme, de transformer les établissements en Grands Établissements pour pérenniser ces dérogations. La FERC Sup a accompagné plusieurs de ses syndicats dans la lutte contre ces EPE : information des collègues, pétitions, voire organisation de consultations de l'ensemble

des personnels (Lyon, Lille) aux résultats sans appel (> 80 % de non). Cela a pu freiner, diminuer le périmètre, voire bloquer le processus. À noter la séquence actuelle à Paris – Saclay, à l'initiative de la liste CGT – FSU, qui a contraint le ministère à nommer un administrateur provisoire, avant, nous l'espérons, d'arracher un juste rééquilibrage des pouvoirs entre les composantes et les établissements partenaires.

## I.4 La crise environnementale

Ce mandat aura été marqué par la prise de conscience mondiale de la réalité du changement climatique, réduisant au silence l'armée des climato-sceptiques largement financés par les lobbies pétroliers. L'expérience de la succession d'épisodes caniculaires et de sécheresses, les incendies et les ravages causés par les mégafeux, mais aussi la multiplication d'inondations catastrophiques voire mortelles (été 2021 en Belgique et en Allemagne, 2022 en Chine, 2023 en France) ont conduit toutes et tous à mesurer la réalité de ce changement pourtant annoncé depuis 40 ans. Les trois volumes et le rapport de synthèse du 6<sup>e</sup> rapport du GIEC publiés de 2021 à 2023 apportent des bases scientifiques, des analyses et des perspectives dont les syndicalistes que nous sommes ne peuvent plus

faire l'économie. L'union Nationale, dès le congrès de 2021 (focus et table ronde environnement) s'est efforcée de construire les bases d'une démarche syndicale (dossier de l'Écho du Sup n°4, débats en CNU, évolution de nos revendications en particulier sur les bâtiments ou les ambiances thermiques) qui devra s'amplifier à court terme (organisation de journées d'étude, mise à jour de notre corpus revendicatif, campagnes syndicales dédiées...).

Ce sont toutes les organisations CGT qui sont aujourd'hui sollicitées par la confédération afin de travailler précisément à la question environnementale en lien avec l'activité syndicale dans leur secteur. La CGT FERC Sup devra y prendre toute sa part.

## I.5 La crise énergétique

À cette prise de conscience s'est ajoutée la première vraie crise énergétique en Europe après l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, illustrant l'absurdité et l'impéritie de l'Union Européenne d'avoir privatisé et ouvert au marché l'énergie électrique ou gazière. Car au-delà de la vraie pénurie de gaz pendant quelques mois (boycott du gaz russe puis sabotage des gazoducs Nord Stream I et II), la spéculation sur l'énergie a amplifié cette crise au-delà du raisonnable : en six mois, le prix du gaz sera multiplié par 30 jusqu'à culminer à 1000 € le MWh en décembre 2022, contre 30 € en décembre 2019. L'impact exact de cette crise sur l'environnement (utilisation de gaz de

schiste) et sur l'industrialisation européenne (dépendance accrue au pétrole et gaz américain, coût de l'énergie bien supérieur à la concurrence) n'est pas parfaitement connu, mais l'apaisement des cours de l'énergie à l'automne 2024 ne compense pas l'augmentation bien réelle du prix de l'électricité et du gaz en France en 2023 et 2024, et surtout le coût colossal du bouclier tarifaire énergétique pour les finances publiques entre 2022 et 2024 (> 50 Mds€).

L'urgence de nationaliser EDF et GDF et surtout le retour à un monopole d'état du marché de l'énergie, (revendications de nos camarades de la FNME CGT), doivent être défendus par tous et toutes.



## I.6 Inflation et crise systémique du capitalisme

Les crises internes au capitalisme ne sont pas nouvelles et se succèdent à un rythme soutenu depuis la crise pétrolière de 1973 (1987, 2008). La période actuelle est marquée par un retour de l'inflation, en partie conjoncturelle après que la sortie de la crise du Covid-19 et la crise énergétique ont conduit à des pénuries. Mais elle est surtout impactée par un affaissement des gains de productivité, conduisant inmanquablement à une baisse des taux de profits. Pour maintenir la prédation capitaliste, et faute de croissance, le système doit augmenter la part, déjà importante, qu'il prélève sur le travail. Cette crise dans la crise ne se discerne pas immédiatement car elle est marquée par le temps long. Mais elle explique que depuis 40 ans, la part de la richesse produite qui revient au capital ait fortement augmenté, passant de 25 à 35 %. Cette hausse est rendue possible par une baisse des impôts sur les sociétés comme sur le capital, mais également, en particulier en France, par la désindexation des salaires (1983).

Dans l'ESR, cela conduit à des budgets austéritaires massifs, rendus possibles par l'éclatement des

responsabilités consécutif à « l'autonomie » (loi Faure et surtout loi LRU 2007). Avides de pouvoir et d'autorité, les Président-es d'Universités post-LRU endossent à leur compte les mesures anti-sociales imposées par le système (gel de postes, baisses des salaires, augmentation du temps de travail). Les indispensables investissements, en particulier dans le patrimoine, sont renvoyés aux calendes, au détriment de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agent-es et des étudiant-es.

C'est dans ce contexte qu'interviennent les annonces de Macron sur la fin de la massification de l'enseignement supérieur (septembre 2023) et sur l'acte 2 de l'autonomie (décembre 2023). Ces déclarations sont contraires au sens de l'Histoire, qui voudrait que l'accès à l'enseignement supérieur soit rendu possible pour tous et toutes. Il ne leur reste plus qu'à casser le système d'enseignement supérieur public pour laisser au privé les profits, en renonçant à la main d'œuvre qualifiée pourtant indispensable, en particulier dans la perspective d'une bifurcation écologique.

## I.7 Salaires et pouvoir d'achat : le plongeon !

L'Union a mis particulièrement en avant la question salariale pendant ce mandat, ciblant la question unificatrice de la valeur du point d'indice.

En effet, depuis la désindexation entre salaire et inflation, la valeur réelle du point d'indice baisse, avec pour conséquence : la paupérisation des personnels, l'écrasement des grilles et le développement des primes individuelles. Depuis 2000, la perte du point d'indice est de plus de 25 %, et depuis 2020, avec le retour de l'inflation, la perte est de 9 % environ.

La CGT FERC Sup s'est insérée dans la campagne « 10 % » (salaire, recrutement, temps de travail) de l'UFSE, avec ses revendications spécifiques. Un point spécifique « salaires » a été organisé à chaque CNU ou presque. L'Union a repris les tableaux de l'UFSE montrant la perte de pouvoir d'achat chaque mois, corps par corps et grade par grade. Nous les avons adaptés aux corps de l'ESR, mis en ligne et mis à jour régulièrement.

La SMICardisation complète du bas des grilles C1, C2, C3, voire B1, a été souvent dénoncée au CSA-MESR. L'attention a également été attirée sur le ratio du traitement par rapport au SMIC : par exemple un TECH CN (B1) dans le 13ème et dernier grade touchait 53 % au-dessus

du SMIC en décembre 2020, ce n'est plus que 42 % au-dessus du SMIC en janvier 2024.

Outre le livret CGT FERC Sup qui cible en particulier la question salariale, des communiqués sont parus régulièrement et des 4 pages spécifiques ont été réalisés et certains tirés à plusieurs centaines/milliers d'exemplaires : « Salaires : quoi de neuf ? Des mesurette, de la poudre de perlimpinpin, mais la valeur réelle des salaires continue à baisser... » (oct 2023), « Les annonces de Stanislas Guerini pour les fonctionnaires : une provocation ! » (août 2023), « Lettre ouverte à la ministre de l'ESR - non financement de l'augmentation du point d'indice » (sep 2022), « Rémunérations des BIATSS : Du mieux ? Il ne faut pas croire au Père Noël... » (déc. 2021) et « Rémunération des enseignant-es-chercheur-es : les milliards et les miettes ! » (déc. 2021)...

Par ailleurs, l'individualisation des salaires via les primes (RIPEC, RIFSEEP, primes des enseignant-es) a été régulièrement dénoncée. La CGT FERC Sup a suivi la mobilisation des enseignant-es dont la prime est dorénavant différente de celle des EC et alerte sur les modifications statutaires que le ministère essaie d'imposer suite à cette mobilisation.



## I.8 Tripartition et extrême-droite au cœur de la ré-élection de Macron

L'élection de Macron en 2017 a été une surprise. Loin du « en même temps », vague promesse néo-libérale de trancher au plus juste des intérêts de toutes les parties de la part d'un candidat issu de la haute fonction publique mais qui est très rapidement parti s'enrichir à la banque Rothschild, illustration du naufrage idéologique du Parti Socialiste, le quinquennat 2017-2022 a été violent (répressions policières lors des luttes contre la 2ème loi travail, contre les Gilets Jaunes, lors des luttes pour les retraites de 2019-2020 et contre la LPR...) et antisocial (gel du point d'indice et des salaires, baisse des APL, réforme chômage...). Sans parler d'une gestion de la crise Covid catastrophique, nous l'avons dit.

Dans ce contexte, encore une fois largement appuyée par les médias dominants, sa ré-élection n'était pas

acquise, sa base électorale s'étant réduite aux cadres supérieurs urbains et aux plus de 70 ans... Mais il a profité grossièrement de la sortie de crise du Covid et de la guerre en Ukraine, et surtout de la présence au second tour de la présidentielle et pour la troisième fois en vingt ans d'une candidate du Rassemblement / Front National. L'élection est donc à nouveau confisquée, comme en 2002 et 2017. Macron n'a jamais été élu dans un affrontement démocratique, mais dans le cadre d'un front républicain, gage jusqu'ici d'une élection mécanique contre le FN/RN. Outre l'abstention massive, l'élection confirme la tripartition politique en France, entre les forces pour la justice sociale (Mélenchon, 22%), les forces nationalistes et autoritaires (Le Pen 24%) et les forces néo-libérales (Macron, 28%).

## I.9 La guerre en Ukraine et le conflit en Palestine

L'invasion par les chars Russes de l'Ukraine au matin du 24 février 2022, après huit ans d'un conflit larvé (annexion de la Crimée en 2014, violences face aux séparatistes pro-russes dans le Donbass) et des années de pressions de l'OTAN autour de la Russie, marque le retour d'une guerre inter-étatique ouverte sur le sol européen. L'échec de la guerre-éclair voulue par Poutine face à la résistance ukrainienne et au soutien de l'OTAN, des USA et de l'UE, a conduit au retour d'une guerre de tranchées assez semblable à la Première Guerre mondiale (1914-18). Depuis le début, la CGT FERC Sup souligne la nécessité d'un armistice et l'ouverture de négociations diplomatiques, afin de stopper rapidement les risques d'escalade nucléaire et de freiner le marché des armes.

La violence s'est également déchaînée en Palestine le 7 octobre 2023 lors des massacres perpétrés par le Hamas après son irruption en Israël. La réponse totalement disproportionnée d'Israël, sous l'impulsion du gouvernement d'extrême-droite de Netanyahu, débouche sur un massacre à grande échelle du peuple

gazaoui, par les armes mais aussi par la faim et des conditions sanitaires désastreuses. Ce déchaînement de violence, hélas prévisible, a été encouragé par une partie des gouvernements occidentaux, États-Unis et France en tête, reconnaissant dès le lendemain du 7 octobre le droit à Israël à se défendre « sans limite ».

La CGT FERC Sup a appelé, dès le 10 octobre, à un cessez-le-feu, tout en dénonçant les menaces qui pesaient sur la liberté d'expression dans nos établissements. Elle a également relayé les appels aux manifestations pour la paix en Palestine, et produit un livret pour permettre à nos syndicats de mieux cerner la réalité et l'histoire de ce conflit.

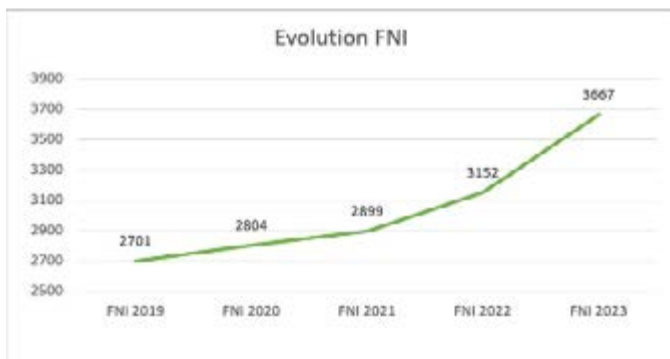
Depuis, la censure s'est abattue sur l'Université de Savoie Mont Blanc, en raison d'un simple appel à manifester pour la paix en Palestine. Plusieurs recours gracieux (CGT, FSU, FO) ont été déposés, et la violation manifeste du droit syndical nous conduira sans doute à aller au bout de la procédure judiciaire.



## II. Le renforcement de la CGT FERC Sup

### II.1 Des syndiqué·es à la FERC Sup en forte augmentation

Ce mandat aura été celui du renforcement avec des résultats importants qui sont le reflet d'un syndicalisme dynamique dans nos syndicats, sous l'impulsion de l'Union Nationale et accompagnés pour cela par la Vie syndicale. Nous terminons ce mandat avec 3667 syndiqué·es pour l'année 2023, soit +35 % sur le mandat et la création de 3 syndicats : Clermont-Ferrand, EPHE et ANR ; et d'autres déjà créés ou en voie de création pour 2024.



La décision de rendre visible la CGT dans tous les établissements et universités dépourvus de syndicat CGT, soit par diffusion régulière électronique, soit par tractage, aura aussi participé à ces bons résultats.

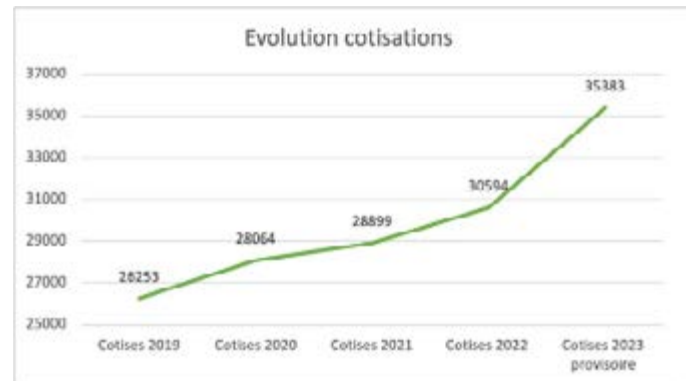
Le renouvellement des directions syndicales, l'ouverture à la jeunesse, au féminisme, à l'écologie, la détermination sans faille pour défendre notre système de retraite, la lutte contre l'extrême-droite, l'engagement pour la paix et bien sûr la présence CGT au quotidien dans nos établissements, peuvent être à l'origine des nouvelles adhésions à la CGT dans des syndicats reconnus pour leurs activités militantes et revendicatives. Car l'essentiel est bien le terrain à la rencontre des collègues.

Créé en 2022, le collectif national CGT des doctorantes et doctorants (devenu depuis un collectif pour toute la fédération FERC CGT) est un nouvel outil pour aider les doctorants à rentrer de plain-pied dans le syndicalisme CGT dans l'enseignement supérieur et la recherche. C'est un outil précieux pour défendre les revendications particulières des doctorant·es.

De la même manière, nos collectifs catégoriels pour les BIATSS, les enseignant·es et les enseignant·es-chercheur·ses permettent à toutes et à tous de se retrouver dans notre CGT.

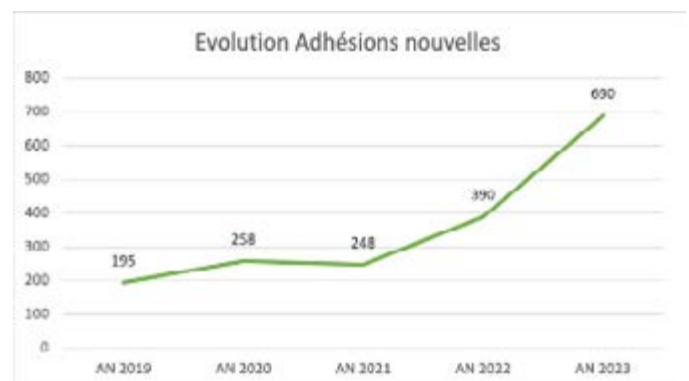
Notre travail syndical dans les domaines de la santé au travail, des risques socio-organisationnels, des

harcèlements et des violences sexistes et sexuelles a aussi permis à des militant·es de s'engager dans le travail collectif au service des syndicats avec la création de nombreuses fiches pratiques et plusieurs guides.



Tout cela permet aux collègues de voir la CGT FERC Sup pour ce qu'elle est : un syndicat de lutte qui rassemble toutes les catégories pour la défense des intérêts matériels et moraux des personnels dans une confédération interprofessionnelle.

C'est aussi dans les luttes que la CGT se renforce car là aussi les collègues mesurent concrètement ce qu'est le syndicalisme CGT. C'est sur le terrain que nous rencontrons les collègues et c'est là en discutant avec eux que nous gagnons les nouvelles adhésions et les militant·es de demain pour continuer à faire vivre la CGT.



## II.2 Un plan de communication ambitieux

Dès janvier 2021, une dizaine de camarades du Bureau national constituent le collectif Communication de l'Union et se dotent d'une feuille de route ambitieuse.

Pour que l'Union FERC Sup soit utile, il faut qu'elle puisse communiquer efficacement avec ses syndicats mais aussi qu'elle soit visible pour les personnels de l'ESR, pour la presse ou encore les organisations de la CGT. Elle doit donner tous les moyens à ses syndicats pour agir au plus près de leurs adhérent·es et des collègues.

### L'Union CGT FERC Sup utile aux syndicats

Guides, brochures, notes, revues de presse, recension d'informations, communiqués, tracts, 4-pages, nouvelle revue, charte graphique et règles éditoriales, kit communication (logos, flyers, bandeau...), matériel pour les élections, l'Union n'a pas chômé pour équiper le mieux possible ses syndicats.

Forte de ses collectifs particulièrement actifs sur ce mandat (voir partie II.4), l'Union a pu transmettre aux syndicats, par le biais de **TamTam**, une quarantaine de **guides, brochures et mémos**, par ailleurs mis en page et diffusés largement, archivés dans l'espace militant ou sur le site web lorsque la diffusion est élargie aux collègues. Traitant de sujets intéressant directement les militant·es et/ou les personnels, ils peuvent également faire l'objet de diffusion par les syndicats dans leur établissement (« Lire sa fiche de paie », « L'entretien professionnel individuel », « Le supplément familial de traitement », « Brochure PRAG-PRCE », « LDG » et tant d'autres).

Ces Tam Tam ont pu également informer les syndicats sur des questions spécifiques ou des services de l'Union, sans qu'un guide dédié soit produit (Campagnes confédérales, Inscriptions au CNU, Décharges syndicales, Formations syndicales, Outils numériques pour les syndicats...).

Au total, ce sont environ 80 Tam Tam qui ont été transmis depuis janvier 2021 (voir la liste en annexe).

Par ailleurs, les informations provenant de l'Union, de la Confédération et de ses organisations, des ministères étant nombreuses et dispersées, l'Union édite une lettre hebdomadaire aux syndicats, **le trait d'Union**, permettant en un seul envoi, organisé en rubriques récurrentes, de les informer facilement, sur des sujets touchant de près l'ESR, la Fonction publique, les mobilisations ou les campagnes syndicales. Près d'une centaine de « traits d'union » ont été diffusés depuis sa création en avril 2021.

Élément phare des réalisations du collectif Communication sur ce mandat, la création d'un nouveau journal régulier FERC Sup, à l'intention des syndiqué·es, a abouti à **l'Echo du Sup**. Il permet de faire des focus un peu

poussés sur des thématiques choisies en sollicitant des militant·es spécialistes des questions abordées, et de prendre le temps pour expliquer, comprendre. D'ici le congrès, ce sont 6 numéros qui seront parus depuis juin 2022. Notre journal est publié au format numérique pour tous les numéros et envoyé en format papier à toutes et tous les syndiqué·es une fois par an. Constatant que les numéros en pdf étaient peu consultés en ligne mais que le journal recevait pourtant un écho très favorable chez les militant·es, les articles du dossier central ont été mis en ligne sur notre site internet, depuis le N°4, facilitant la lecture et la diffusion. Ainsi, initialement construit à l'intention des adhérent·es de la CGT FERC Sup, sa diffusion commence à être élargie au sein des organisations de la CGT, demandeuses d'analyses un peu poussées sur des sujets que nos camarades de l'ESR sont en mesure de maîtriser, de par leurs expériences en recherche comme dans le militantisme.

Une réflexion particulière devra avoir lieu au début du prochain mandat autour de l'avenir de ce journal et de son évolution (envoi de chaque numéro papier aux adhérent·es ? Site web dédié ? Publicité ?).

### L'Union CGT FERC Sup visible, de partout

**Le site web de l'union** a fait l'objet d'un changement d'aspect en 2021 et les collectifs Communication et Numérique poursuivent leur travail pour le rendre plus facile d'utilisation. Ce travail aboutira d'ailleurs à la création d'un nouveau site en début de mandat prochain. Tout ce que l'Union produit et qui peut être utile aux militant·es et aux collègues est mis en ligne sur le site web (en moyenne 2 300 visites par jour), doublé d'une diffusion sur les **réseaux sociaux** (plus de 2 000 abonné·es sur X ex-Twitter, 450 sur Instagram, 567 sur Facebook). Les interactions, nombreuses sur ces supports, se sont multipliées largement pendant ce mandat.

Ce sont par exemple, plus de 90 communiqués, tracts, 4-pages ou motions que l'Union a écrits et diffusés pendant ce mandat, suivant au plus près l'actualité politique, nationale et internationale, celle de l'ESR ou de la Fonction publique : LPR, Retraites, Salaires et inflation, Sélection, Sous-traitance, Urgence écologique, Financement de l'ESR public, ESR privé, Libertés fondamentales, Violences policières... également transmis à la presse via une liste de plus de 400 contacts.

De nouveaux modes de communication ont également été mis en œuvre pour la première fois, en particulier autour de la vidéo et doivent être encore développés sur le prochain mandat : création de mini vidéos spéciales

réseaux sociaux (élections pro, LPR), et de vidéos à destination des militants (CHSCT), ouverture d'une chaîne youtube de l'Union. Une équipe ressources composée de militants dont l'audiovisuel est le métier est mise en place

début 2024, pour des premières réalisations à l'occasion du 5ème congrès de l'Union, et en prévision d'une activité pérenne pour la suite.

### II.3 Faire du lien avec les syndicats (CNU, mise en place des référent-es...)

L'un des rôles de l'Union est « *d'assurer en permanence le lien entre les syndicats et l'Union* » (art. 15 de nos statuts). Elle a ainsi organisé trois Conseils Nationaux de l'Union par an sur ce mandat, soit un de plus que ne le prévoient nos statuts, et dont deux en visio en début de mandat. Nous avons cherché à faire évoluer la forme, entre demi-journées d'étude avec un ou une invité-e et séquence de travail en ateliers. Ces moments de rencontre entre la direction nationale et les délégué-es de syndicats ont à chaque fois rassemblé entre 50 et 60 participant-es, dont plusieurs nouveaux camarades. Ces CNU permettent d'impulser l'action, d'informer les syndicats, mais également d'amplifier l'action de l'Union nationale, en élargissant les collectifs de travail et le Bureau National

(quatre élections de nouveaux membres au BN lors de nos CNU sur ce mandat).

Ce mandat aura été celui de la mise en place réussie des référent-es de syndicats, conformément aux modifications statutaires de novembre 2020. Des outils de suivi et de partage des échanges entre référent-es et syndicats ont été mis en place, petit à petit leur utilisation systématique entre dans les pratiques syndicales. Aujourd'hui, chaque syndicat connaît son référent-e, peut l'appeler pour une information ou une sollicitation, et à l'inverse chaque référent-e peut alerter les syndicats dont il a la charge sur des évènements, des mobilisations importantes, pour l'Union ou pour toute la CGT.

### II.4 Des collectifs actifs

Le nombre des collectifs a été réduit sur ce mandat, cela leur a permis, dans leur grande majorité, de renouer avec une vraie dynamique : réunions régulières, production de matériel et de fiches, organisation de journées d'études et de webinaires, réponses aux sollicitations... Le bilan

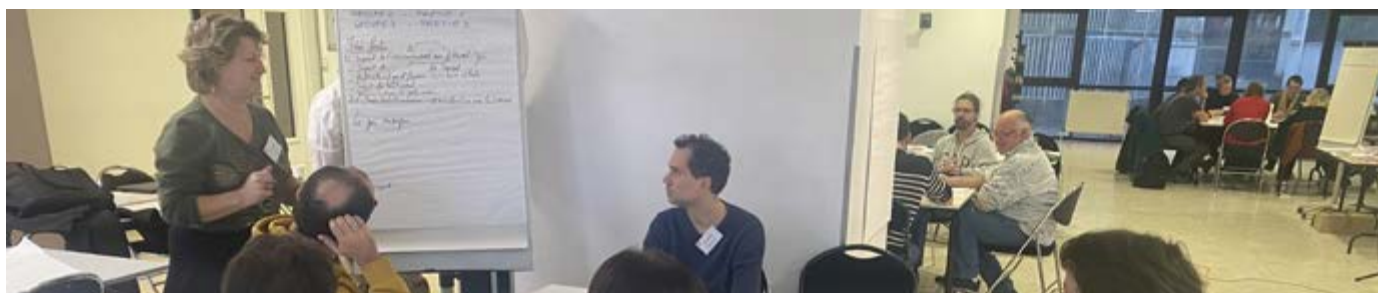
détaillé de chaque collectif est présenté en annexe.

À noter une difficulté sur le collectif juridique suite au départ du BN d'une des co-animatrices. Un nouveau collectif juridique a été mis en place en fin de mandat et repart doucement.

### II.5 Un travail d'analyse indispensable au cœur des luttes

Outre ce travail d'impulsion, d'animation, de facilitation des échanges entre les syndicats, et de production, le rôle de l'Union est « *d'appliquer les orientations votées par le congrès* » (art. 15). Cela implique d'analyser, de comprendre les évolutions politiques et sociales à l'œuvre dans le pays. Bien souvent, nous devons réagir à des annonces ou des décisions du gouvernement parfaitement contraires à nos orientations. Cela passe

également par un travail d'échange avec l'ensemble des autres organisations CGT, tout en prenant le temps de la réflexion face aux changements du monde. La première partie de ce rapport d'activité illustre cet état de fait. La production de nos nouveaux outils de communication que sont le Trait d'Union et l'Écho du Sup est pour nous une des occasions de réfléchir à l'évolution du monde pour mieux porter nos revendications.



## II.6 La formation syndicale

La formation syndicale est depuis longtemps une priorité de l'Union. Ce mandat a été l'occasion de renforcer encore cette priorité, que ce soit par la publicité et le financement par l'Union de la participations des syndiqués aux formations FERC (sans aucun coût pour les syndicats) et par la participation active au collectif de formation fédéral. Ainsi, et sans compter les formations CHSCT ou FS-SSCT dans le mandat, ce sont 43 camarades FERC Sup formés aux formations fédérales, confédérales et UGICT en 2021 (36 % des formé-es de toute la FERC), 69 en 2022 (51%) et 59 en 2023 (47%). Soit, au total, 171 camarades FERC Sup formés sur le mandat dans le champ fédéral ou confédéral (y compris UGICT), 45 % de tous les stagiaires envoyés par la FERC.

Il faut souligner en particulier sur ce mandat la contribution importante de la FERC Sup à la reconstruction complète d'une offre de formation fédérale sur la démarche travail de la CGT, après le départ impromptu de l'équipe d'animation Travail-Santé fin 2020 (deux semaines après l'élection de la nouvelle direction FERC Sup). Cette offre est aujourd'hui complète (niveau de base, niveau 1, niveau 2 et mandatés FS-SSCT).

La FERC Sup participe également activement à la mise en place d'une équipe élargie de formateurs et formatrices, en particulier pour déployer sur une échelle jamais vue jusqu'ici la formation FS-SSCT dans le mandat à nos centaines d'élus-es et mandaté-es. Ainsi, en 2023 (après les élections professionnelles de 2022) et en plus des stagiaires des formations syndicales « ordinaires », ce sont 130 camarades FERC Sup sur 275 (47% des formés par la FERC) qui ont suivi les 2,5 jours de formation FS-SSCT, dont deux jours payés par l'employeur (environ 800 € par stagiaire) à la CGT.

Ce mandat aura aussi vu la construction d'un module de formation syndicale d'accueil spécifique FERC Sup de deux jours, prêt à être déployé sur sites avec nos syndicats. Enfin, la direction nationale aura été formée en début de mandat pendant trois jours à Courcelles en mai 2021. Cette première formation a été suivie de deux autres « séminaires de direction » en 2022 et 2023, toujours à Courcelles. L'occasion pour la direction nationale de se poser un moment pour réfléchir collectivement tout en s'assurant que tous les membres de la direction sont au même niveau de connaissance et de formation.

## II.7 Impulser les campagnes des élections professionnelles

### II.7.1 Élections professionnelles dans la fonction publique de décembre 2022

Les élections professionnelles dans la Fonction Publique du 1er au 8 décembre 2022 ont occupé une bonne partie de l'énergie de toutes les composantes de la FERC Sup, syndicats comme direction nationale. Nous revenons ici sur les résultats et les quelques enseignements qu'il nous semble utile de tirer de ce scrutin.

Côté résultats, la CGT conserve sa première place dans l'ensemble de la fonction publique, avec 20,9 % des suffrages exprimés sur l'ensemble des trois versants. Ce sont les bons résultats de la CGT dans l'hospitalière (1ère organisation avec 30,0%, -1,4 %) et dans la territoriale (1ère organisation avec 28,0%, +0,8 %) qui permettent de conserver cette première place globale. À l'échelle de la seule fonction publique d'État, la CGT reste 5ème organisation avec 10,9 % (-1,2%) derrière FO, la FSU, l'UNSA et la CFDT. Les résultats sont très disparates selon les ministères, de l'excellent score de nos camarades de la Culture avec 41,5 % (+7,6%) aux 2 % (-0,7%) au ministère de l'intérieur. La CGT conserve ses trois mandats sur seize au sein du Conseil Supérieur de la Fonction Publique

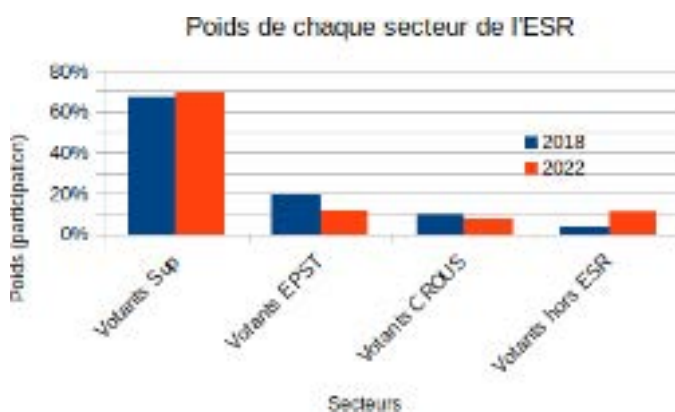
d'État (CSFPE).

Dans l'ESR, la FERC CGT reste la deuxième organisation, avec 18,1 % (-0,5%) et trois sièges sur quinze, derrière l'UNSA-SNPTEs, avec 24,1 % (-6,2%). Cette sévère baisse de l'UNSA aura profité à la FSU (4è, avec 17,7 %, +4,6%), et dans une moindre mesure, à la CFDT (17,2, +0,5%), plutôt qu'à la CGT. Il nous a été difficile d'aller plus loin dans l'analyse, en dépit des nombreuses questions en suspens, car, pour la première fois, nous n'avons pas obtenu les résultats des élections par établissement. Le ministère n'a jamais répondu à nos demandes avant ou après le vote, restant dans des réponses évasives inacceptables. Cette carence d'information n'est qu'une des graves conséquences parmi beaucoup d'autres d'un scrutin électronique catastrophique dans l'ESR. Nous supposons néanmoins que la CGT FERC Sup, à rebours de l'ensemble de la FERC dans l'ESR, a globalement progressé depuis 2018, au vu des bons résultats de la CGT FERC Sup dans les établissements dont nous avons les résultats, avec au total plus de 3000 voix en plus (+42%).

Mais au-delà des chiffres, nous ne pouvons pas nous satisfaire pleinement de ces résultats, d'abord parce que la CGT dans son ensemble continue son lent déclin amorcé en 2014, qui ne doit pas être inexorable, ensuite parce que la participation est en forte baisse, avec 2 225 081 votant·es (43,7 %, -6,1%) seulement, soit près de 310 000 de moins depuis 2018, et près de 500 000 depuis 2014 sur l'ensemble de la fonction publique.

À ce titre, la situation de l'ESR est catastrophique : 52 025 votant·es (19,2 %) seulement, ce sont 31 613

électeurs de moins qu'en 2018 (83 638), soit près de -40 %. Le ministère de l'ESR est bon dernier, loin derrière le ministère de l'Éducation Nationale, avant-dernier avec 39,8 % de participation. Si le secteur du supérieur perd 1/3 de participation, les secteurs des EPST et des CROUS perdent plus de 60 % ! A contrario, les ITRF de l'éducation nationale (rectorats, EPLE) ont voté presque deux fois plus ! L'augmentation de la FSU trouve peut-être sa source dans cette participation en hausse dans le secondaire.



Répartition de la participation (gauche) et poids (droite) des différents secteurs de l'ESR

Par ailleurs, la sociologie de l'abstention est également significative : ainsi, le plus gros « corps » des agent·es de l'ESR est constitué, de très loin, par les 53 000 agent·es contractuels inscrits, qui ne sont que 8 % à voter ! Viennent ensuite les chercheur·ses (10%) et les enseignant·es-chercheur·ses (21%). Ensuite, côté ITRF, la participation est inversement corrélée à la catégorie : 24 % pour les adjoint·es-technique, 30 % pour les technicien·nes, 25 % pour les assistant·es-ingénieur·es, 32 % pour les ingénieur·es d'étude et 29 % pour les ingénieur·es de recherche.

Il faut enfin noter que cet effondrement de la participation au CSA MESR n'existe pas dans les scrutins locaux organisés par établissement. C'est donc bien l'organisation à l'échelle ministérielle qui est à l'origine de la catastrophe industrielle (usine à gaz mise en place par voxaly, absence

de connexions entre les plateformes...).

Dès le soir du dépouillement, nous soulevons de nombreuses questions dans le procès-verbal du scrutin du CSA MESR. À ce jour, aucune d'entre elles n'a reçu de réponse, malgré une piteuse réunion dite « RetEx » (pour retour d'expérience) en mai 2023, face au ministère qui ne reconnaît qu'une erreur d'information et de communication. Au-delà des CSA (d'établissement et ministériel), il faut souligner les bons résultats de la CGT aux CCP ANT et CPE, et des résultats sans surprises aux CAP, avec un SNPTES toujours scandaleusement devant pour les CAPN ITRF. Ces résultats ne sont pas inexorables, un effort est depuis mené par l'Union sur l'information catégorielle (grilles, résultats des promotions, analyses...) et devrait être relayé par une communication propre aux CAP.

## II.7.2 Élections CNESER

En décalage avec les élections professionnelles, le renouvellement du CNESER a eu lieu le 15 juin 2023 : le CNESER, Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, est un organe consultatif placé auprès de la ministre de l'ESR. Il donne son avis sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre des missions et du fonctionnement de l'ESR (les stratégies nationales

et la répartition du budget de l'ESR, les orientations générales des contrats d'établissements pluriannuels, la répartition des moyens et des emplois entre les différents établissements, les projets de réformes de la Recherche et de l'emploi scientifique, le cadre national des formations, la création des diplômes nationaux et l'accréditation des établissements pour les délivrer).

Le CNESER, dans sa formation disciplinaire, est également une instance juridique d'appel pour les personnels enseignant·es-chercheur·ses et enseignant·es du supérieur. Elle est composée de membres élus issus des collèges Professeurs et MCF.

Malgré des élections organisées par-dessus la jambe par le MESR (pas de liste électorale nationale pour les 170 000 électeurs·trices de notre champ, pas de système de vote unifié pour tous les établissements, pas de moyens pour les organisations syndicales de s'adresser à tous les collègues, établissements livrés à eux-mêmes, provoquant une forte inégalité dans la participation constatée dans les établissements...), l'Union, en collaboration avec les autres organisations CGT de l'ESR concernées elles-aussi par ce scrutin, a réussi à mener une campagne fructueuse.

Dès début mars 2023, un appel à candidatures a été fait auprès des syndicats, pour pouvoir assurer le dépôt de listes complètes dans les quatre collèges Professeurs, MCF, BIATSS et Personnels scientifiques de Bibliothèque (53 candidat·es en tout). Des pages web spéciales sont créées, des infos précises sur le scrutin et les modalités de diffusion de la propagande électorale, des modèles de mails de propagande, incluant profession de foi et listes de candidat·es (sous une charte graphique fédérale) sont transmis aux syndicats.

Les résultats sont annoncés le 27 juin par le MESR : la CGT FERC Sup est l'organisation syndicale de l'Enseignement Supérieur qui progresse le plus !

Sur les 4 collèges concernés, avec une large augmentation en nombre de voix (x2 dans les collèges enseignant·es-

chercheur·ses) et en pourcentage (+5% chez les BIATSS par exemple), l'Union fait 17% des voix (+2,5 par rapport à 2019) et conserve ses trois sièges (Collège A, Collège B et Collège BIATSS) :

- Elle reste la 2ème organisation syndicale dans le collège des BIATSS avec 22,4% des suffrages exprimés ;
- Dans le collège A, la CGT FERC Sup progresse de 7,13 à 9,88% des voix ;
- Dans le collège B, le Collectif 384, ouvertement soutenu par l'Élysée qui l'a reçu publiquement pendant le scrutin, obtient 2 sièges. FO et la CFDT perdent chacun un siège et le SNESUP plus de 8 points. La CGT FERC Sup progresse de +1,8%.

La CGT progresse également dans les collèges Chercheur·ses et IT, passant de 21% à 25% des suffrages et dans le collège des EPIC (de 24,4% à 27,4%).

Globalement, sur l'ensemble des collèges des représentant·es du personnel (EPSCP, EPST et EPIC), la CGT reste la 3ème organisation, avec 7 sièges sur 43 en se rapprochant de plus en plus de l'UNSA et de la CFDT (de moins 6 points en 2019 à moins 2 points en 2023).

Composé de 60 représentant·es élu·es des personnels et des étudiant·es et de 40 « personnalités » nommées (employeurs, syndicats, député·es, associations, collectivités...), le nouveau CNESER a été installé lors de sa séance du 12 septembre : la CGT y a à nouveau 20 représentant·es (titulaires et suppléant·es) dont 6 camarades représentent notre Union.

### II.7.3 Élections CNU

Le Conseil national des Universités (CNU, instance nationale qui gère en partie les carrières des EC) a été renouvelé lors des élections de l'automne 2023. La CGT FERC Sup a présenté des listes CGT et sympathisant·es dans 6 sections (07B, 14A, 14B, 17B, 18B, 27B) et des listes intersyndicales CGT – FSU et sympathisant·es dans 7 sections (04B, 05B, 08A, 08B, 19A, 19B, 37B). C'est l'occasion de développer la syndicalisation CGT parmi les EC et de défendre les revendications CGT (statut de fonctionnaire d'État, indépendance des EC, abrogation de la LPR, contre le « suivi de carrière »...)

La participation pour ces élections au CNU est en hausse : globalement, le taux de participation est monté de 45,7 % en 2019 à 52,9 %, soit 25.425 votant·es sur 48.071 électeurs et électrices. Le taux catastrophique lors des élections professionnelles de décembre 2022 n'est

donc pas une fatalité, mais résulte bien d'un sabotage du MESR.

Les listes CGT en Études romanes (14A et 14B) progressent et se placent en première position, avec 5 sièges dans les deux cas. Les listes CGT en Arts (18B) et en Informatique (27B) progressent, passant de 2 à 3 élu·es. Implantée depuis longtemps en Philosophie (17B), la CGT conserve ses deux sièges. La CGT qui présentait une liste pour la première fois en Sciences du langage (07B) obtient 1 siège.

Les listes intersyndicales CGT – FSU en Enveloppes fluides du système Terre et autres planètes (37B) et en Sociologie, démographie (19A et 19B) raflent tous les sièges (listes uniques). Les listes intersyndicales en Science politique (04B) et en Sciences économiques (05B) arrivent en tête avec respectivement 6 sièges et

5 sièges. Les listes en Langues et littératures anciennes (08A et 08B) obtiennent 2 et 3 sièges, se plaçant en 2ème et 1ère positions.

C'est donc un résultat satisfaisant qui a été obtenu, avec plus de listes intersyndicales que la fois précédente, et la CGT sort renforcée dans les sections où elle s'est présentée.

L'Union a ainsi fait la mise à jour des listes de camarades dans les sections, contribué à la constitution des listes électorales dans différentes sections, a réalisé une profession de foi commune et aidé à la campagne électorale. Le suivi des élu·es lors des différentes sessions du CNU est en cours.



## II.8 Participer aux grandes négociations

### II.8.1 Le plan égalité Femmes – Hommes

La FERC SUP a participé à toutes les négociations du 1er plan égalité femmes/hommes mis en place en 2021. Pendant la période 2018-2021, il s'agissait de la période de « pré-plan », une discussion et de construction avec le ministère. Les échanges et les discussions ont été particulièrement compliqués : pas de calendrier, pas d'échéances, pas de méthode de travail, des périmètres mouvants, des réunions à parfois plus de 60 participant·es et des périmètres trop larges et trop différents regroupant 3 ministères.

Le 1er plan égalité du MESR est enfin présenté fin 2020 au comité technique du MESR et la FERC CGT s'est abstenue. Certes, le plan a le mérite d'exister et les camarades négociateur·trices y ont passé beaucoup de temps et d'énergie à défendre point par point l'égalité et la lutte contre les violences. Mais les axes retenus par le Ministère semblaient peu contraignants et totalement dépourvus de mesures financières et humaines pourtant indispensables à leur mise en place.

Ce plan a ensuite été décliné en une multitude de plans très disparates par établissements/universités ESR. Le bilan du plan 2021-23 est malheureusement sans grande surprise :

- Aucune évaluation précise quantifiée n'a été présentée à l'issue de la période de mise en œuvre du plan, malgré nos demandes, ce qui paraît pour le moins indispensable pour travailler sur les objectifs du prochain plan ;
- L'égalité salariale (point central du plan) tant attendue n'est toujours pas au rendez-vous, car aucune mesure

concrète n'a été proposée ni étudiée : l'état des lieux est pourtant connu avec des différences salariales de 20% en défaveur des femmes (allant jusqu'à 40% sur les pensions des retraitées) ;

- Féminisation des postes à responsabilité dans le cas où le ministère désigne certains président·es (grandes écoles notamment) : aucune avancée sur le sujet ;
- Plan de formation ambitieux sur le papier sur les enjeux d'égalité, et de lutte contre les VSS en berne ;
- Très peu de référent·es égalité ont été réellement déchargés pour travailler sérieusement à leurs nouvelles missions, (non communication de chiffres par le ministère) ;
- Idem, les chargé·es mission égalité seraient très peu nombreux et recrutés sur des postes non pérennes. Nous demandons un recrutement à la hauteur des enjeux de collègues qualifiés sur ces questions ;
- Aucun chiffrage sur les référent·es VSS dans les FS-SSCT ;
- Aucun retour sur les procédures disciplinaires liées aux VSS, ni sur les enquêtes administratives et encore moins sur les demandes de protection fonctionnelle dues aux victimes.

Les budgets liés à la lutte contre les VSS doivent être des budgets pérennes, et non plus des appels à projets trop aléatoires et inéquitables.

Le prochain plan 2024-2026 devrait acter un nouvel axe concernant la santé des femmes (l'occasion de parler de la médecine du travail défaillante).

Continuons à nous former, à défendre le principe d'égalité



femmes/hommes tout au long de la vie, à lutter contre les violences sexistes et sexuelles subies majoritairement par les femmes, à informer et à mobiliser sur ces questions

centrales. C'est aussi une question d'avenir de notre organisation, notamment de syndicalisation.

## II.8.2 Le télétravail

La négociation de la déclinaison de l'accord sur le télétravail au sein des trois ministères MEN – MESR – MJS, initiée début 2022 après la signature de l'accord pour l'ensemble de la fonction publique en juillet 2021, était une première à la fois pour nos interlocuteurs et pour les représentant-es du personnel. Après plusieurs réunions (d'abord multilatérales, puis déclinées en bilatérales à l'échelle de la FERC CGT), un accord de méthode, actant une négociation et un accord final pour chaque CSA ministériel est rapidement signé, qui acte en particulier le principe de faveur (élément essentiel pour une déclinaison d'un accord fonction publique). Puis la négociation

restera gelée pendant six mois, d'avril à octobre 2022 ! Nous obtiendrons finalement un accord avec quelques avancées (reconnaissance de la dimension collective du télétravail, détails sur la prévention des risques, assouplissement des modalités d'accès au télétravail, détail des modalités de recours, droit syndical, exclusions de la grève des « circonstances exceptionnelles »...), mais nous n'arracherons pas la participation de l'employeur au poste de télétravail (fauteuil, abonnements...) et surtout il faudra batailler, y compris auprès de la Ministre de l'ESR, pour que la DGRH n'inscrive pas les « flex offices » dans l'accord !

## II.8.3 La protection sociale complémentaire et la prévoyance

Cette négociation s'est tenue sur 16 réunions, de février 2023 à décembre 2023 dans un périmètre large des trois ministères de notre DGRH : MEN, MESR et MJS, sous l'égide de la FERC pour la CGT.

Considérant que l'accord négocié pour nos ministères

apportait des améliorations aux accords interministériels de la PSC et de la prévoyance, le bureau national a voté pour la signature de l'accord, comme l'ensemble des organisations CGT.

## II.9 Numérique : simplification et démocratisation

La réactivation d'un collectif numérique sur ce mandat a permis de consolider l'héritage numérique important des mandats précédents :

- En diminuant le nombre de nos prestataires et en mutualisant ces prestations avec la FERC et l'UFSE. Aujourd'hui, nous n'avons plus que deux prestataires, OVH pour le Web et Octopuce pour les autres outils (emails, listes, cloud...). Outre une baisse des coûts, cela permet une simplification et une diminution du

travail pour le collectif ;

- En ouvrant l'accès à ces services à nos syndicats ;
- En réalisant un travail de veille sur plusieurs nouveaux outils (envoi de lettres d'information, forum, gestion amendements...) avant leur déploiement.

Il restera à réduire l'usage et le nombre de noms de domaines historiques CGT FERC Sup, cf. l'annexe sur le bilan du collectif numérique.

## II.10 Intersyndicale de l'ESR

Nous avons participé à toutes les réunions de l'intersyndicale de l'ESR sur ce mandat, permettant à la parole et aux positions de la CGT FERC Sup de peser et souvent d'être entendues : en début de mandat pour initier et relayer les appels à manifester contre la LPPR, dans un contexte difficile d'une succession de confinements / déconfinements. Ensuite pour participer à la rédaction de

plusieurs appels intersyndicaux, en particulier pendant la lutte pour nos retraites en 2023.

À souligner en ce début 2024, la production de trois textes signés largement (organisations syndicales de salarié-es et d'étudiant-es) sur des appels aux 8 mars, au 19 mars et sur les annonces Macron sur la recherche le 7 décembre 2023.

## II.11 Rapprochement CGT – FSU

Depuis le 53<sup>e</sup> congrès de la CGT, un travail de rapprochement avec la FSU a été initié, conformément au document d'orientation adopté : « *C'est donc bien une unification que nous visons, respectueuse du fédéralisme, des principes et objectifs visés dans les statuts de la CGT. Elle nécessite un travail commun et démocratique avec les organisations syndicales qui souhaitent en finir avec l'éparpillement syndical. (...) La déclinaison de cette stratégie sera mise en débat dans nos organisations et*

*nécessitera des étapes partagées avec les syndiqué·es.* »

En plus du collectif confédéral (7 CGT + 7 FSU), un collectif fédéral, avec FERC Sup, CGT Educ, SNTRS et CGT - INRAE a été déployé car la FERC sera la première fédération concernée par ce rapprochement.

Ce travail est mené avec nos syndicats : un TAM TAM détaillé, avec les comptes-rendus, ainsi qu'un questionnaire sur la situation CGT – FSU dans les établissements, a été envoyé aux syndicats FERC Sup en février 2024.

## II.12 La FERC Sup dans la CGT

### II.12.1 Les relations entre organisations CGT de l'ESR

La structuration de la CGT dans notre secteur est complexe, partagée entre la CGT FERC Sup (les établissements d'enseignement supérieur et de recherche), le SNTRS CGT (les organismes nationaux de recherche), la CGT – INRAE et la CGT – CROUS. La FERC Sup représente plus des 2/3 des FNI et les 3/4 des agent·es.

Les occasions de travail commun sont multiples : combat contre la LPR, élections professionnelles, mandats en CSA et FS-SSCT MESR, rencontres avec le ministère ou la DGRH, rassemblements, intersyndicale ESR, et bien sûr le travail fédéral en particulier au sein du collectif ESR. Le travail sur ce mandat s'est déroulé dans un excellent climat, ce qui a permis de produire un 4 pages commun pour les élections pro, de réunir les nouveaux élu·es CSA, FS-SSCT et commission statutaire du MESR pendant

deux jours pour préparer le mandat, de conduire trois négociations difficiles (télétravail, PSC, égalité F/H) en parfaite entente, de produire une analyse commune sur le corps des IGR (au moment de la fusion des grades), etc.

À noter de fortes tensions lors des discussions sur la répartition des décharges au sein de la CGT ESR, liées directement à l'indispensable rééquilibrage entre organisations, après plusieurs années de statu quo. La FERC Sup perd entre 10 et 15 ETP de décharges (selon les critères) au profit de nos camarades du SNTRS, de la CGT INRAE et de la CGT CROUS, ce qui bien entendu obère nos propres capacités de développement. L'amorce du rééquilibrage était donc indispensable et devra être continuée, malgré les tensions.

### II.12.2 Nos affiliations (FERC, UFSE, UGICT)

Le travail avec la FERC, notre fédération, exige des échanges réguliers dans la confiance, puisque nous assurons une partie du travail fédéral pour notre secteur. Nous avons œuvré au travail fédéral, en particulier pour les formations syndicales, le travail contre l'extrême-droite, les élections professionnelles et le collectif ESR. À noter que, de nouveau, l'administrateur de la FERC est un camarade de la FERC Sup.

On soulignera que la préparation du congrès FERC de mai 2023 a été l'occasion pour la FERC Sup d'impliquer plus fortement ses syndicats, qui ont déposé et défendu leurs amendements directement, même si la coordination des mises à disposition de candidatures à la CEF continue d'être assurée par la FERC Sup (10 élu·es à la CEF après

une démission, 1 élu·e à la CFC).

Le travail confédéral est réalisé via la fédération. Nous avons six camarades de la FERC Sup impliqués dans les commissions confédérales.

Le travail au sein de l'UFSE (l'outil syndicale CGT de la fonction publique d'état) est en partie réalisé via nos deux élu·es à la CE UFSE (collectif de rédaction de Fonction Publique, lutte contre les VSS...), ainsi que lors de notre participation aux Conseils Nationaux. Nous sommes également impliqués dans le travail du collectif de réflexion sur l'outil UFSE, qui doit permettre de faire des propositions d'ici le prochain congrès UFSE.

Le travail avec l'UGICT (l'Union générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens) a été discuté en début de mandat

avec la direction de l'UGICT. Cela a permis de débloquer l'envoi d'*Options* à nos syndiqués UGICT, et d'envisager une participation aux collectifs UGICT et à la CE UGICT, que nous n'aurons pas réussi à finaliser. Mais nous

aurons travaillé en bonne entente avec l'UGICT au sein de la délégation CNESER ainsi que dans la commission Recherche confédérale.

### II.12.3 Le travail dans l'interpro

Notre participation à la vie des UL, des UD et des CR se fait via nos syndicats. L'Union encourage fortement ce travail interpro en particulier en fournissant des moyens

(décharges) à tous les camarades impliqués (pour plus de 10 % de décharge, un courrier de l'organisation interpro est demandé).



## III. Annexes

### III.1 Bilan des collectifs

#### Vie syndicale

Groupe Vie syndicale :

Jacques, Bethsabée, Guylène, Olivier et Romain, enrichi de la présence de Priscillia et Christel.

Réunions régulières, souvent avant la tenue du BN

#### 1. Organisation

- Point orga régulier avec indicateurs et comparatif : présentation en BN et au CNU ;
- Suivi des adhésions en ligne et saisie des syndiqué·es isolés dans CoGiTiel ;
- BN et CNU : convocations, réservations de salles, notes de frais, organisation et prévision des pauses et repas

#### 2. Renforcement

L'objectif d'être organisé sur l'ensemble des universités s'est concrétisé par des initiatives sans précédent de la part de notre Union nationale :

- Diffusion hebdomadaire de la lettre d'info de notre site Internet sur les listes de diffusion des personnels dans les universités où nous n'avons aucune implantation syndicale ;
- Contact avec les nouveaux syndiqué·es isolés (mel ou téléphone) pour mieux cerner l'objet de l'adhésion à la CGT avec mise en relation avec le collectif Enseignants ou autres syndicats d'établissements ;
- Identification des établissements (sans CGT) où nous avons eu des résultats intéressants aux élections CNESER.

La Vie syndicale s'est saisie de toutes les occasions pour organiser :

- des heures d'information syndicale, notamment avec les camarades de l'UL 5&6 de Paris, (Campus Condorcet, EPHE, ANR, UT Troyes) ;
- des réunions avant constitution de syndicats ;
- l'aide et le soutien de camarades nouvellement syndiqués.

Grâce à ce travail, plusieurs syndicats ont été créés (Clermont-Ferrand, ANR, EPHE), d'autres créations sont à venir.

#### 3. Matériel

- Proposition de commandes groupées aux syndicats afin de leur permettre une meilleure visibilité au meilleur tarif : drapeaux, badges, chasubles, autocollants ;
- Abonnement « *Fonction Publique* », revue de l'UFSE avec maj semestrielle ;
- Abonnement *Options* avec maj semestrielle. Depuis juin 2023, l'abonnement est automatique à partir des infos contenues dans CoGiTiel ;

#### 4. Droit syndical

- Réalisation d'un guide du droit syndical : sous forme de fiches détachables et consultables sur le site militant ;
- Statuts des syndicats, Composition instances et Récépissés Mairie : Maj et relance régulière pour que l'Union soit en possession des documents :
  - l'existence légale d'un syndicat est lié à des statuts à jour, avec récépissé de la mairie ;
  - l'AG ou le Congrès du syndicat doit être convoquée conformément à la périodicité indiquée dans les statuts ; l'extrait de PV de l'AG ou du Congrès doit être transmis, accompagné du récépissé.
  - l'union doit posséder ces documents pour justifier sa qualité d'union avec des syndicats adhérents, notamment en cas de contestation lors d'action juridique.
- DAS : chaque campagne fait l'objet d'un Tam Tam spécifique, le dispositif s'améliore chaque année, l'objectif étant d'éviter les erreurs en cascade ;

- ASA 16 : les demandes sont faites via un formulaire dédié avec une adresse générique, les attestations sont remises aux camarades au fil de l'eau ;

## 5. CoGiTiel

- Restructuration de l'ensemble du CoGiTiel FERC Sup : cette restructuration s'est traduite par la création de nouvelles bases cohérentes avec les nouvelles bases cogétise afin de mieux irriguer les UL et UD, par les cotisations de nos syndiqué·es présents sur leurs territoires, la plupart des syndicats ont été concernés par cette restructuration. Ce travail a permis également à la plupart des syndicats de mettre à jour CoGiTiel (saisie, archivage, etc...)
- Formation d'1h30 proposée en visio pour prise en main de CoGiTiel par les trésorier·es ;
- Mise en conformité avec le RGPD, des accès CoGiTiel de tous nos syndicats ;
- Réalisation de fiches pratiques à destination des syndicats et mises à disposition sur le site militant

## 6. Listes de diffusion et de discussion

L'union nationale utilise une application (Sympa) pour gérer ces listes de diffusion et de discussion. La Vie syndicale est chargée de veiller à ce que les listes CGT ne soient composées que de personnes syndiquées et enregistrées dans CoGiTiel. Ainsi, nous disposons dorénavant d'un outil propre.

- Maj des listes : abonnement et désabonnement manuels chaque mois selon les évolutions dans GoGiTiel.
- Travail de fond sur l'identification et l'imbrication de chaque liste sympa, pertinence, dénomination, besoins nouveaux, etc ...

## 7. Nextcloud

- Restructuration et réorganisation du site militant et de la partie Direction nationale : même si ce travail reste à parfaire, la Vie syndicale a effectué un travail important d'architecture sur cet outil.
- La vie syndicale a aussi mis à disposition un guide pratique d'utilisation pour les utilisateurs du site militant.
- À chaque formation CoGiTiel en visio, le site militant est présenté aux trésorier·es.

## 8. Continuité syndicale

Malgré une forte progression des adhésions, nous constatons de nombreux départs au moment de la retraite. Forts de ce constat, nous avons engagé un premier travail qui consiste à :

- Abonnement systématique à Vie nouvelle à chaque départ à la retraite et pour un premier abonnement aux retraité·es non encore abonnés. (voir Tam Tam) ;
- Abonnement à la liste de diffusion « Pensionnes Retraites ».

## Conclusion :

La Vie syndicale est un pilier essentiel (rappel 53ème Congrès, document d'orientation). Une grande partie des tâches effectuées par la Vie syndicale qui peuvent sembler purement administratives sont pourtant indispensables pour l'activité et le fonctionnement des syndicats de l'Union ainsi qu'à la connaissance du terrain et des forces organisées à la CGT.

Rédaction de 13 fiches de tuilage pour permettre l'implication de nouvelles et nouveaux camarades au sein du groupe Vie syndicale.

## Collectif travail-santé-harcèlement

Animateur : François Poupet

Membres actuels : Camille Borne, Christine Roquet, Laurent Defendini, Bruno Pouvelle, Fred Séchaud, Jean-Marc Nicolas, Fabrice Vigo

Le collectif a été reconstruit dès le début de mandat accordé en congrès. Dans un premier temps, il a fallu déterminer une feuille de route, dont la priorité a été la production de fiches dédiées aux questions travail- santé.

La période de crise sanitaire, si elle a perturbé dans un premier temps l'activité naissante du collectif, nous a inclinés à une modification de notre organisation de travail. Nous avons ainsi alterné des réunions en distanciel sur deux ou trois heures et des créneaux en présentiel sur Montreuil, sur deux jours de suite.

La montée en compétence sur la partie visioconférence nous a poussés encore à mettre en place des webinaires,

sur une demi-journée, à partir de Montreuil. Cela a permis de faire des temps d'études et d'échanges collectifs sans investissement important en termes de transports et de coût pour l'Union.

### 1. Les productions à destination des personnels et/ou des équipes militantes

- Les fiches ou brochures ont deux publics possibles : soit l'ensemble des personnels de l'ESR, soit les équipes militantes (public restreint). Certains sujets sont très techniques, d'une part ; et d'autre part, certaines techniques militantes CGT doivent ne pas être éventées et ne pas être mises entre les mains des directions (voir la liste dans l'annexe 1 de ce rapport).
- Ces fiches ont toutes été mises en forme par Olivier Driget, en charge du graphisme de l'Union. Qu'il soit remercié ici pour la qualité de son travail et pour sa grande patience. Elles sont toutes répertoriées au sein du cloud militant B.

### 2. Webinaires et formations syndicales

Trois webinaires ont déjà eu lieu, l'un sur la FS-SSCT (septembre 2022), un deuxième sur le RI de la FS-SSCT (mars 2023), un troisième a porté sur le bilan de l'activité militante en instance depuis le début du mandat (novembre 2023). Un webinaire est prévu courant 2024 sur le conseil médical. Nous réfléchissons à poursuivre cette expérience pertinente et sans doute à l'amplifier en faisant de chacune des fiches et brochures produites par le collectif le support d'un webinaire en particulier.

François Poupet et Jean-Marc Nicolas ont contribué de manière importante (avec d'autres mandaté·es de la FERC) à la reconstruction du collectif fédéral travail-santé, et notamment de son offre de formations syndicales dédiées :

- Niveau 1 Travail-santé (à Courcelle).
- Niveau 2 Travail-santé (à Courcelle).
- Niveau de base travail-santé (en territoires)
- Formation CGT FS-SSCT (à Courcelle et en territoire).

Il s'est agi d'un travail lourd, qui a demandé de longs mois de gestation, de discussions, d'élaboration. Il s'est achevé tout juste en 2023.

L'ensemble de l'offre de formation est donc désormais opératoire. Au-delà de François et Jean-Marc, l'élargissement (en 2023) de l'équipe de formateur·trices pour les stages FS-SSCT a été rendue possible grâce à l'inclusion effective ou en cours de Fred Séchaud, Laurent Defendini, Camille Borne, Christine Roquet. Reste sans doute à poursuivre encore cette œuvre d'élargissement du collectif de formateur·trices.

De nombreux stages ont ainsi lieu partout en France depuis le début de l'année 2023, en plus des formations dispensées à Courcelle. Ceci demande de l'engagement militant important, voire très important.

### 3. Perspectives

L'activité du collectif de l'union est saluée par les militant·es de notre union, mais aussi au-delà, dans notre champ fédéral (les brochures que nous produisons intéressent beaucoup nos cousin·es de la CGT éducatif, par exemple). De manière générale, il nous semble important de poursuivre un effort de fédéralisation du travail du collectif : les thématiques que nous explorons sont communes avec celles des différentes branches de l'ESR, mais aussi de l'Éducation Nationale (le RSST est le même dans ces différents secteurs, par exemple). Nous avons intérêt à renforcer nos liens entre collectifs travail-santé fédéraux et avec celui de la confédération : ensemble, on pense mieux, on peut faire davantage encore. Mais pour l'instant, notre collectif travail-santé-harcèlement est en pleine forme et ne demande qu'à être renforcé par l'engagement d'autres camarades experts, et désireux de produire du contenu, de transmettre les savoirs militants.

## Collectif BIATSS

Depuis le début de ce mandat, la direction nationale et ses collectifs constitués sur le périmètre des syndicats des établissements de l'enseignement supérieur, ont travaillé à la réalisation d'outils, guides, fiches pratiques, notes et analyses à destination des syndicats, des militant·es et des personnels de l'ESR. Le collectif BIATSS a été créé, dans ce cadre, en 2021.

Il est constitué de Christel POHER et Amandine RENAULT (animatrices), Olivier DRIGET, Romain HINET-DEBAIN, Pierre JOBARD, Michel KRAWCZYK, Solveig LANGEN, Bethsabée LUNEL, Antoine MEYLAN, Marc MORVAN, Benoît

REY, Gwenaëlle OMHOVERE, Hervé THEPAULT.

La feuille de route initiale prévoyait plusieurs axes de travail, en voici le bilan et les projets :

1. Proposition et rédaction de fiches thématiques afin que les personnels BIATSS connaissent leurs droits, les positions et les revendications de la FERC Sup.

Le collectif a publié régulièrement des fiches thématiques, notes d'information (voir l'annexe 2 de ce rapport). Chaque production a fait l'objet

- d'un article sur le site Internet de l'Union,
- d'une diffusion par Tam Tam,
- d'un dépôt et accès via le Cloud militant,

En outre, le collectif a

- élaboré une enquête RIFSEEP/RIPEC et un fichier national de recensement des primes s'y rapportant (accès cloud – fichiers excel : RIFSEEP - RIPEC),
- participé à l'élaboration des repères revendicatifs pour le prochain document d'orientation 2024-2027.

2. Diffusion des informations sur les concours, les informations de promotion et notre démarche syndicale dans ce cadre

Le collectif a publié, sur le site Internet de l'Union, les informations relatives aux concours, aux promotions et notre démarche syndicale dans ce cadre.

- Des listes d'aptitude
  - Résultats liste d'aptitude TECH, ASI, IGE, IGR 2023 (574 vues au 15/11/2023)
- Des tableaux d'avancement
  - Résultats des tableaux d'avancement IGR, IGE 2022 (1082 vues au 15/11/2023)
  - Résultats des tableaux d'avancement TECH 2022 (1889 vues au 15/11/2023)
- Des concours ITRF
  - Concours ITRF 2023 (inscriptions, postes ouverts au concours) (435 vues au 15/11/2023)
- Des recrutements dans le cadre du repyramidage filière ITRF
  - Recrutements exceptionnels dans le cadre du repyramidage de la filière ITRF 2023 (inscriptions, calendrier, etc.) (633 vues au 15/11/2023)
  - Résultats de la liste d'aptitude exceptionnelle des techniciens 2023 (706 vues au 15/11/2023)

3. Réponses aux questions individuelles à la demande d'un syndicat d'établissement

A la demande d'un syndicat, le collectif BIATSS a répondu aux questions individuelles de collègues. Attention, c'est aux syndicats d'établissements de faire la demande auprès du collectif (qui répond au syndicat) ou de l'union (qui fait redescendre au collectif).

4. Réponses aux questions relatives aux personnels BIATSS sur la liste secrétariats

Des réponses ont été construites collectivement aux demandes relatives aux personnels BIATSS sur la liste secrétariat.

5. Suivi et coordination des élu.es CPE, CAPA et CAPN

Les membres élu.es du collectif ont participé à la formation de la FERC « élu.es CAPA et CAPN » du 20 juin 2023.

Le collectif a élaboré un tableau de suivi des situations en commission paritaire, accessible via le cloud

En outre, le collectif a organisé une visioconférence « bilan de 1 an de mandat des élu.es CAPN » le 30 novembre 2023, un compte-rendu de la première année de mandat a été adressé à la CE Fédérale fin avril 2024, il sera proposé à la CEF une communication de ce bilan en direction de tous les agent.es.

6. Informations sur les LDG

Deux fiches, LDG mobilité et RIFSEEP, ont été produites par le collectif.

7. Mise à jour du livret FERC Sup avec les autres collectifs

Le collectif a participé à la mise à jour du livre au printemps/été 2022 (pour les élections professionnelles).

## 8. Projets, perspectives

- Le collectif aurait besoin d'être renforcé, la plupart des camarades participent à plusieurs collectifs.
- Concernant les fiches thématiques, d'autres publications sont en cours de rédaction ou à rédiger entièrement (liste accessible via le cloud – collectif BIATSS – fichier de suivi des fiches). Le collectif va devoir également travailler à la mise à jour annuelle des documents produits (à construire). Concernant l'enquête RIFSEEP/RIPEC, projet de mise à jour des données.
- Concernant la diffusion des informations sur les concours, promotions et notre démarche syndicale dans ce cadre, le collectif doit poursuivre ce travail et, pour se faire, établir un fichier « calendrier des résultats » en lien avec la note de gestion des personnels BIATSS (fin décembre)
- Concernant le suivi et la coordination des élu·es CPE, CAPA et CAPN, les rôles et l'organisation de cette mission doivent être éclaircis. Suite à la visioconférence du 30 novembre 2023, il a été décidé d'améliorer notre communication entre élu·es CGT en CAPN à l'aide d'une liste de diffusion (ou forum FERC Sup car très majoritairement membres de l'union), et en remplissant un fichier excel des différents dossiers traités (affectation de l'agent·e, sanction proposée par l'administration, sanction retenue/votée, argument et position de vote CGT). Le collectif devra systématiser un bilan annuel des élu·es.
- Concernant les informations sur les LDG, le collectif a pour projet de finaliser les fiches « avancement et promotions », en cours d'élaboration.
- Concernant la mise à jour du livret FERC Sup avec les autres collectifs, le collectif participera à la mise à jour annuelle du livret
- La feuille de route initiale prévoyait également le suivi des rencontres avec le Ministère en lien avec l'Union, et l'organisation de formations sous forme de webinaires, sur des thèmes avec des invité·es. Ces deux axes restent à construire.
- Enfin, le collectif projette de faire une cellule de veille législative, de s'abonner à Acteurs Publics et de se réunir au moins 1 fois dans l'année.

## Collectif Enseignant·e-chercheur·euse / Enseignant·e

Membres du collectif : Philippe Blanchet, Gwenaël Delaval, Fred Érard, Éric Laugerotte, Arnaud Macé, Vincent Martin (co-animateur), Jacob Matthews, François Poupet (co-animateur), Christine Roquet, Emma Rubio, Samira Saïdoune.

Durant le mandat, le collectif EC/E a produit plusieurs documents conséquents, dont :

- un livret LPR (version en ligne et pdf) qui reprend toutes les modifications mises en place par la LPR, pour aider à la mobilisation, puis au fur et à mesure de la parution des décrets ;
- un livret PRAG/PRCE contenant les principales informations statutaires de ces corps, accompagnées de conseils syndicaux ;
- un livret enseignant·es contractuels incluant les règles de fonctionnement (recrutement, fin de contrat, etc.) pour ces personnels.

Ces brochures ont été mises en ligne, et diffusées dans l'Union et au-delà.

Des tracts ou communiqués concernant ces personnels ont également été rédigés au sein du collectif, avant validation par le BN (LPR, formation des enseignant·es, primes et traitement...).

Le collectif a contribué à répondre à des sollicitations de collègues EC/E (situations personnelles : conditions de travail, statut, obligations, droits...). Le lien est systématiquement fait avec les syndicats d'établissement. Il contribue à l'accueil de nouveaux et nouvelles syndiqué·es EC/E, en l'absence de syndicat d'établissement.

Le collectif a contribué au travail CGT des élu·es au sein du CSA-MESR, du CT-U (maintenant CSA-U), de la FS-SSCT ministérielle et du CNESER. Il a par exemple travaillé sur le CNESER disciplinaire : un texte regroupant les positions et revendications CGT a été élaboré. La réflexion sur la procédure disciplinaire des enseignant·es-chercheur·ses a été restituée en Conseil National de l'Union.

Le collectif a contribué à l'élaboration et au suivi des grilles indiciaires des Enseignant·es de l'ESR, (cf. site de l'Union et Traits d'union, Tam Tam).

Le Conseil national des universités (CNU) a également fait partie des occupations du collectif, notamment pour les



élections d'automne 2023 : mise à jour des listes de camarades dans les sections, constitution des listes électorales dans différentes sections, profession de foi, campagne électorale, suivi des élu·es...

Différentes réunions ouvertes aux camarades de tous les syndicats qui sont intéressés par les questions EC/E ont été organisées. Elles ont généralement eu lieu en mode hybride (webinaires). Les sujets ont été : la LPR (et sa « simplification »), la question salariale, la question du temps de travail des EC/E (et celle de la prise en compte des décharges et des mandats), les élections au CNU puis les questions liées aux sessions du CNU, les PRAG-PRCE (le livret, les primes des EC, puis la modification du décret de 93)...

## Collectif Doctorant·e

### 1. Organisation/Fonctionnement

La création du collectif doctorant émane d'une décision prise en CNU par l'ensemble des syndicats.

Lancé au printemps 2022, le collectif doctorant a rapidement suscité un engouement pour la CGT dans cette catégorie d'agent·es de l'enseignement supérieur. Après plusieurs mois de travail de construction et de consolidation de ses bases, le collectif a commencé à avoir une existence publique (notamment sur les réseaux sociaux) à partir de l'automne 2022. La mise en place d'une adresse mail de contact a permis de recueillir un grand nombre de demandes d'aide individuelles, traitées en lien avec le syndicat de l'établissement lorsqu'il existe. Cette activité, effectuée au niveau national ou dans les déclinaisons locales du collectif, a permis d'accompagner des doctorant·es pour obtenir leur réinscription, le paiement d'heures dues, mettre fin à des situations de harcèlement, etc. Le réseau du collectif a fonctionné comme support de mutualisation et d'échange sur les stratégies de défense individuelle à mettre en place. Ce double ancrage (là où il y a un collectif local et via les contacts mail) permet d'avoir une bonne visibilité sur les questions récurrentes ou émergentes, comme la question de l'indemnité différentielle de SMIC pour les demi-ATER (sur laquelle nous avons communiqué), l'accès à l'indemnité de fin de contrat, ou l'utilisation des comités de suivi individuels obligatoire dès la première année comme outil de licenciement des doctorant·es à tout moment de leur thèse.

Le collectif compte désormais des militant·es d'une vingtaine d'établissements différents et se donne pour objectif de compléter cette implantation (Lyon 1, ENS Lyon, EHESS, Muséum national d'histoire naturelle, Amiens, Grenoble, Nantes, Polytechnique, Nanterre, Rennes, Paris 1, Université de Lorraine, Tours, Clermont, Paris 13, Dauphine, Pau, Insa Lyon, Paris 3, Lille et Sorbonne Université). Il se réunit tous les mois afin de travailler sur différentes thématiques. Pour se renforcer, le collectif peut animer des heures d'information syndicales à l'invitation d'un syndicat (comme cela s'est déjà fait à Sorbonne université, Ens Ulm, Paris 3, Lille, Valenciennes, Nancy, Metz...) dans l'objectif de créer des collectifs locaux là où il n'y en a pas encore et d'avoir une participation syndicale des doctorant·es dans tous les établissements. Sa visibilité a permis de relancer, voire de participer à la création de syndicats (p. ex. Clermont-Ferrand).

### 2. Production de "matériel"

Le collectif, enfin, commence à mettre en œuvre son rôle d'impulsion et de coordination des luttes des doctorant·es en travaillant à une campagne sur les vacances d'enseignement, qui met l'action juridique au service de la mobilisation syndicale. Son expertise est sollicitée à l'Assemblée nationale sur les vacances et au Sénat sur les conséquences de la réforme des retraites sur les doctorant·es contractuels.

### 3. Fédéralisation

En mai 2023, lors du congrès de la FERC il a été adopté la fédéralisation du collectif. Ceci va faciliter l'intégration des doctorant·es de l'INRAE, du CNRS, etc.

### 4. Conclusion

Le collectif doctorant mutualise les actions issues de démarches locales, ce qui permet de construire une expertise de lutte sur le long terme. Sa structure souple et à l'échelle nationale permet à des agent·es précaires de trouver pleinement leur place dans la CGT pour s'organiser syndicalement, et de contribuer à son action.

## Collectif Communication

Le collectif est constitué de Frédérique Bey et Olivier Driget (animateur-riche), de Marie-Claude Charrier, Jacques Guilbert, Alexandre Korber, Vincent Martin, Françoise Morel-Deville, François Poupet, Jean-Marc Nicolas, membres du BN, et de Amandine Renault. D'autres camarades pourraient le rejoindre.

La feuille de route initiale prévoyait plusieurs axes de travail : il s'agissait de favoriser la communication de la direction nationale vers les syndicats et globalement vers les personnels de l'ESR, des syndiqué-es entre eux, des syndicats vers leurs syndiqué-es, des syndicats vers la direction nationale.

### 1. Pour ce qui concerne la communication de la direction nationale vers ses syndicats

**Une charte graphique et des règles éditoriales** propres à chaque support édité par l'Union (sites web, Trait d'union, TamTam, Communiqués et tracts, mémos, fiches pratiques, réseaux sociaux, ...) ont été élaborées assurant la cohérence des modes et des outils de communication et de publication utilisés par la direction nationale et les collectifs de l'Union. L'identité visuelle ou identité graphique est un ensemble d'éléments visuels cohérents qui permettent d'identifier une même entité au travers des différents médias de communication qu'elle émet.

**Trait d'union** : L'objectif de créer, développer et maintenir **une lettre d'information interne hebdomadaire** de l'Union vers les syndicats a été totalement rempli : près de cent Traits d'union ont été diffusés entre avril 2021 et février 2024. Ils compilent en un seul envoi hebdomadaire ou quinzomadaire les informations utiles de la semaine ; rubricage et contenus sont préparés en collaboration avec la vie syndicale et les collectifs de l'union, les élu-es et mandaté-es dans les instances, avec les sources d'infos des organisations CGT (FERC, UFSE, UGICT, Confédération), avec la veille juridique et presse, en lien avec le Secrétariat permanent et le Bureau national de l'Union.

La publication régulière des **TAMTAM**, totalement inscrits dans la nouvelle charte graphique, a continué tout au long de 2021 (27 envois), 2022 (22 envois) et 2023 (26 envois) : ce sont des envois réguliers mais synthétiques, sur un sujet donné, en lien avec la vie syndicale et les collectifs, avec les liens ou les documents d'origine pour les lecteurs et lectrices souhaitant approfondir un ou des points précis. Techniquement, depuis janvier 2022, leur envoi depuis le site web de l'union a favorisé leur diffusion et leur archivage (initialement archivés en pdf sur le cloud, ils sont devenus consultables en ligne sur le site web de l'union à partir de janvier 2022 (hors rubricage).

**Productions des collectifs de l'Union** : les presque quarante notes, guides, brochures, mémos ... produits depuis septembre 2021 par les différents collectifs de l'Union (Enseignant-es-chercheur-es, Travail-Santé, BIATSS, Doctorant-es, Vie syndicale ...) ont été mis en page, largement diffusés (avec diffusion élargie publique ou interne aux syndicats, selon l'objet) et sont archivés sur le cloud.

Comme prévu dans la feuille de route initiale, **de nouveaux modes de communication** ont été développés dans l'union depuis 2021 et leur mise en œuvre a été initiée (vidéos, animations, webinaires ...) mais ils peinent à se développer.

- Création de mini vidéos spéciales réseaux sociaux (élections pro, LPR), et de vidéos à destination des militants (CHSCT)
- Ouverture d'une chaîne Youtube de l'union
- Organisation de journées ou demi-journées d'études en visio (LPR, PRAG-PRCE, F3SCT)
- L'année 2024 devrait permettre de développer la réalisation de vidéos de qualité « professionnelle » en pointant un thème précis, plus général et plus travaillé. Elles auront leur place de façon pérenne sur le futur site web de l'Union. L'équipe technique Ressources en cours de mise en place pour le Congrès de mai 2024 devrait pouvoir trouver une activité pérenne sur le prochain mandat (voir plus bas).

**Echo du Sup** - Elément phare des réalisations du collectif sur ce mandat, la création et la réalisation d'un **nouveau journal régulier FERC Sup** a abouti à l'Echo du Sup. Il permet de faire des focus un peu poussés sur des thématiques choisies en sollicitant des militant-es, enseignant-es-chercheur-ses ou pas, spécialistes des questions abordées et de s'arrêter pour expliquer, comprendre.

- Le comité éditorial de l'Echo du Sup recouvre le collectif Com.
- Cinq numéros ont été réalisés sur ce mandat (juin 2022 - *Réformes, transformations ... dans quel état se trouve l'ESR aujourd'hui ?* octobre 2022 – *Spécial Elections professionnelles*, mai 2023 - *Salaires : rémunération, paupérisation, individualisation ?* octobre 2023 - *Urgence climatique - enjeux scientifiques vers enjeux syndicaux*, février 2024 – *Egalité Femmes-Hommes*

- Si la qualité du journal a été largement pointée par de nombreux lecteurs et lectrices, force est de constater un gros problème de visibilité : les numéros en ligne (pdf et calaméo) ne reçoivent environ que 300 visites alors que l'annonce de leur sortie est envoyée par mail à plus de 3 000 syndiqué-es (à titre de comparaison, une page du site web comme celle qui traite du point d'indice : « perte mensuelle de pouvoir d'achat » a reçu plus de 5 000 visites).
- Le BN de septembre 2022 a validé la proposition du collectif Communication d'envoyer le N°2 spécial Elections « papier » à tous les syndiqué-es dans le cadre du budget 'élections pro'.
- Le CNU de Novembre 2022 a validé la proposition d'envoyer à tous les syndiqué-es un numéro par an (sur les trois réalisés). Le coût total (impression et distribution) s'élève à 5 770 € pour un numéro envoyé à tous les syndiqué-es chaque année.
- En octobre 2023, le collectif Com a proposé de mettre en ligne en format HTML sur le site de l'union, les articles du dossier central « urgence climatique », afin de pouvoir diffuser sur les réseaux des liens directs. Cela n'a semble-t-il pas permis d'augmenter les visites.
- Début 2024, la diffusion de l'Echo du Sup et de son dossier central en ligne s'ouvre vers les organisations de la CGT. À suivre !
- Difficultés : une convention (400€/an) avait été passée sur l'année 2022 avec des camarades photographes militants dans l'idée d'illustrer avec du matériel original les numéros de l'Echo du Sup. Ils ont été peu réactifs, ce qui a perturbé le planning des publications. Le BN a choisi de ne pas renouveler la convention en 2023. Fin 2023, un camarade du BN propose de fournir des photos spécifiquement produites sur les thèmes des numéros (Alex).

Un autre objectif du collectif Communication concernait la réalisation de **traductions** de certains supports pour favoriser leur diffusion parmi les personnels de l'ESR.

- Le flyer « Osez la CGT FERC Sup ! » a été réalisé en anglais, « Join the CGT », et en espagnol : des QRcodes seront intégrés dans le flyer français, renvoyant vers ces traductions anglaises et espagnoles, réalisées par des camarades (Emma et Jacob).

**Veille** : le collectif assure la coordination, la réalisation et la diffusion de la veille-infos ; veille presse, veille AEF avec mise à disposition du site veille-info aux membres du BN et aux secrétaires de syndicats, gestion du site et des inscriptions, diffusion des lettres bi-hebdomadaires : 27 secrétaires ou direction de syndicats, ainsi que les membres du BN y sont abonnés.

- Une demande d'élargissement de l'abonnement AEF aux DATA de l'ESR a été validée par le BN et a été mise en œuvre (abonnement fédéral, partagé avec le SNTRS et la CGT INRAE).
- Un TamTam de rappel sur cette veille et les possibilités d'inscription doit être fait aux syndicats à chaque rentrée universitaire.
- La Veille (Françoise) peut répondre à des camarades de la direction nationale quant à la réalisation de dossiers documentaires sur un sujet précis.

**Elections professionnelles** : le collectif a été très actif dans le travail de la direction nationale autour des élections pro 2022, le BN de mai 2022 l'ayant chargé de mettre à jour et de déployer les moyens nécessaires en communication, en collaboration avec le collectif Elections de l'Union, mais aussi avec le collectif fédéral dédié :

- Rédaction et mise en page de matériel spécifique : site web élections / Mémo / Professions de foi nationales / Professions de foi modifiables pour les syndicats / Logos / Bulletins « Elections » / Vidéos / Tuto / Tam tam et traits d'union spécifiques.

**Congrès 2024** : en septembre 2023, le collectif commence à travailler sur le congrès 2024 de l'Union FERC Sup (en collaboration avec toute la direction nationale en charge de son organisation), sa feuille de route dédiée a été décidée lors du séminaire de juin 2023. Elle comprend :

- La mise en place d'une équipe « ressources photos, vidéos » présente sur la semaine du Congrès et au-delà (montage ...) – Réunions en septembre 2023 et février 2024.
- La création du logo
- La définition, création et mise en ligne d'un site « Congrès 2024 », rédaction et mise en ligne des contenus
- La création et la diffusion d'un bulletin du Congrès (6 numéros à partir de septembre 2023)
- La com spécifique pendant le congrès (photos, vidéos, journal du congrès, animation des réseaux sociaux ...)
- La réalisation d'un numéro de l'Echo du Sup présentant tous les textes du congrès (automne 2024).

Pour faciliter la prise en main par les syndicats des moyens de l'Union en termes de communication, une **cartographie** des outils et/ou un réservoir de liens « communication » va être réalisée, à déposer à la racine du cloud, pointant sur tous les dossiers utiles.

## 2. Pour ce qui concerne la communication des syndicats vers leurs publics

Il s'agit ici de mettre à disposition des syndicats des **supports de communication** pour toute initiative de renforcement, heures d'information syndicale, formations, campagne... et de répondre à leurs demandes, en lien avec leur référent, sur des besoins de communication spécifiques.

- Les syndicats (une quinzaine en tout) ont fait remonter de nombreuses demandes pendant ces trois années (créations de logos, de flyer, de maquettes)
- Un TamTam est prévu chaque début d'année universitaire pour rappeler aux syndicats les domaines dans lesquels l'Union peut leur apporter de l'aide en termes de communication
- Un point doit être régulièrement fait sur les pages « syndicats » sur le site web de l'Union, certaines sont obsolètes. Le collectif rédige fin 2023/début 2024 un mémo à destination des syndicats, et proposera la mise en œuvre de formations.
- En 2024, un « kit » sera mis à disposition des syndicats : « maquette modèle » pour, par exemple, les journées consacrées aux nouveaux personnels, pour les dépliants de syndicalisation ... Le «kit rentrée» permettra à chaque syndicat de l'union de disposer de matériel dès le mois de septembre. Ce kit se compose d'un calendrier (A3 recto-verso plié en deux), des brochures «osez la cgt !» en français/anglais/espagnol, d'une affiche «osez la CGT !» et du livret memo mis à jour. Tous ces éléments font partie d'un même ensemble visuel.
- Le collectif Com se propose d'organiser (en collaboration avec le collectif Numérique) des webinaires/formations à destination des syndicats autour : du kit com, de l'utilisation des réseaux sociaux, de la communication syndicale et des outils mis à dispo. Des pages web internes pourraient reprendre ces éléments.
- Le collectif Com réalise chaque année la mise à jour du livret Mémo (initialement réalisé dans le cadre des élections pro) avec les collectifs catégoriels de l'Union. Il convient de chiffrer le coût d'un envoi en nombre aux syndicats pour distribution aux syndiqué·es et aux collègues.

## 3. La communication entre syndiqué·es

En juin 2023, le groupe numérique a proposé au BN, comme alternative aux listes de diffusion (en particulier la liste profs-sup) la mise en test d'un forum. Une annonce a été faite au CNU de novembre 2023, avec comme échéance, la mise au vote du passage « profs-sup => forum » au CNU de février 2024. Cette mise en place est pour le moment reportée, faute de temps pour tester le forum côté BN.

## 4. Communication vers l'extérieur

**Sites web** : Un toilettage du site web a été effectué en début de mandat en cohérence avec la charte graphique adoptée par le BN. Le collectif participe aux mises en ligne et s'assure de la cohérence des contenus, en lien avec le BN, les collectifs de l'Union et le groupe numérique.

- Le BN de mai 2022 a décidé la réalisation d'un nouveau site web pour l'union : l'analyse des besoins a commencé (questionnaire aux syndicats en juin 2023), la mise en ligne est prévue pour le début du prochain mandat. Le collectif Communication a vocation à participer aux réflexions sur les contenus éditoriaux de ce nouveau site web, sur les aspects graphiques et ses futures fonctionnalités.
- Le BN de mai 2022 a également décidé de fermer le site « Résistances » de l'Union et de « laisser en sommeil » le Wiki FercSup, au moins en attendant qu'aboutisse la réflexion du groupe numérique sur de nouveaux outils.

**Relations Presse** : les communiqués et tracts de l'Union (26 en 2021, 30 en 2022, 23 en 2023) sont systématiquement transmis à la presse via une liste spéciale (environ 400 contacts), mise à jour au fil de l'eau. Un fichier de contacts directs est également maintenu.

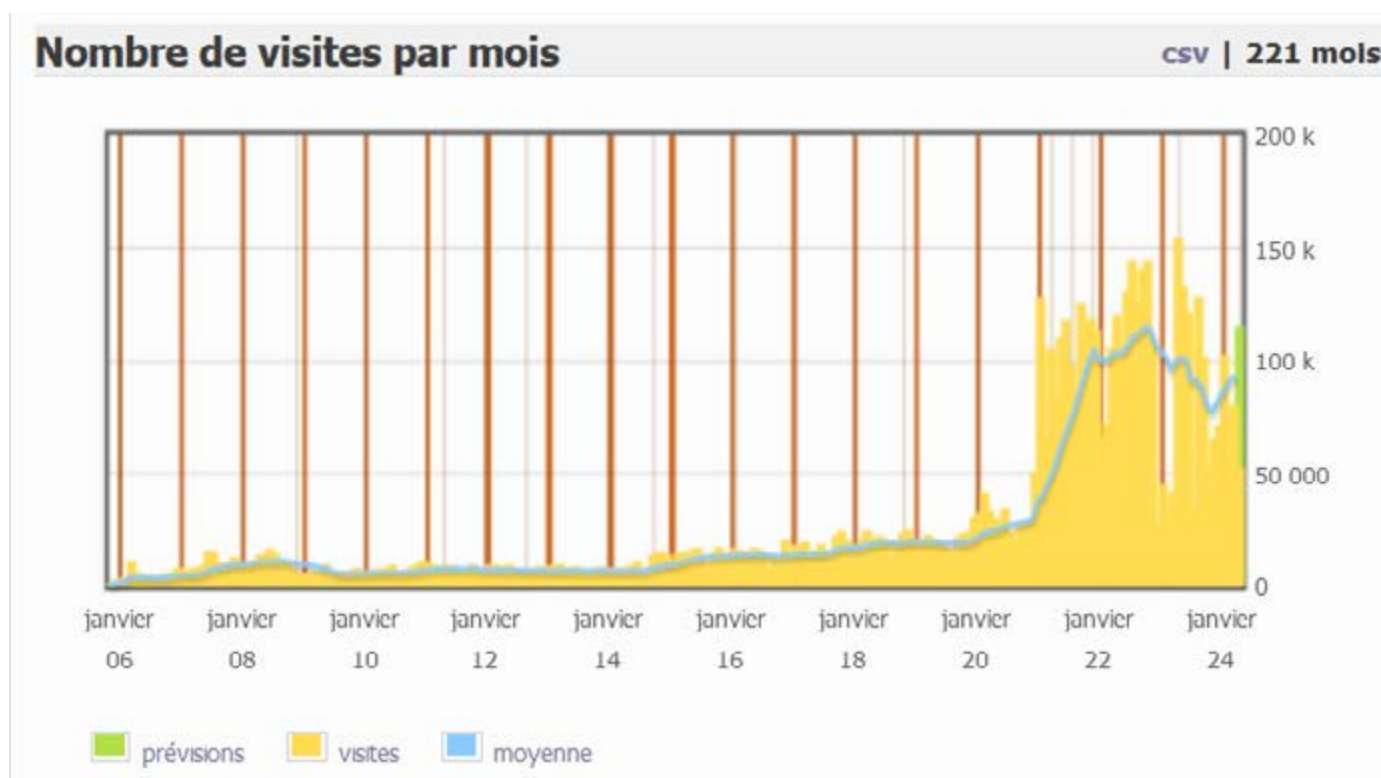
**Réseaux sociaux** : le collectif a également en charge l'animation des réseaux sociaux et y développe la présence de l'Union.

- Un compte X (twitter) pour l'Union (1 095 abonné·es en mars 2021, 1 692 en novembre 2022, 2 149 en mars 2024), actif et sur lequel on constate beaucoup d'interactions. La question de quitter Twitter au vu de l'orientation éditoriale de son nouveau propriétaire et de passer sur Mastodon ou BlueSky par exemple, se pose et devra être débattue.

- Un compte Facebook (351 mentions « J'aime » en 2021, 470 en novembre 2022, 567 en février 2024) : les interactions sont bien moindres que sur X, mais la page touche des personnes différentes, pas forcément présentes sur X. Le maintien de cette page doit être discuté.
- Un compte Instagram (création décidée par le BN de mai 2022). Créé en septembre 2022, il compte en novembre 2022, 143 abonné-es et 455 en février 2024.
- Une chaîne Youtube (voir plus haut).
- Un compte Twitter et une page Facebook « collectif Doctorants » ont été créés et sont animés directement par les membres du collectif.

Une page **Wikipédia** sera créée avant le Congrès de 2024. Elle pourra être régulièrement complétée.

**Statistiques et analyses** : un rapide coup d'œil sur les statistiques du site web montre un bond conséquent dans le nombre de visites depuis le début de l'année 2021, tendance qui continue de se confirmer. Un trou étonnant, au début de l'année 2023 apparaît sur ces stats, qu'il faudra essayer d'expliquer.



- En 2024, le collectif reviendra plus précisément sur des analyses en termes de statistiques de fréquentation des sites web et d'interactions sur les réseaux sociaux, afin de définir des priorités de diffusion, en termes de contenus et de formes, pour le mandat prochain.

Le collectif rend compte régulièrement au BN et au CNU de son activité. Il s'est réuni une dizaine de fois entre novembre 2020 et décembre 2023 (format collectif Com ou comité éditorial Echo du Sup). Chaque réunion fait l'objet d'un relevé de décisions transmis au BN.

A noter également que trois membres de ce collectif participent au collectif Communication fédéral depuis fin 2023 : le lien sera ainsi facilité entre l'Union et la FERC sur les questions de com.

## Collectif Numérique

### 1. Depuis 2021

#### **Messageries électroniques**

Les messageries @fercsup-cgt.net étaient hébergées sur OVH.

Limite de 100 boîtes et 2Go ne permettant pas d'en doter d'autres camarades.

Une décision du BN de mars 2022 permet de passer sur un hébergement offrant 1000 boîtes.

Dès avril 2022, des communications lors des CNU permettent de proposer aux camarades qui le souhaitent une boîte @fercsup-cgt.net

D'autres messageries d'organisation et de communication utilisent le serveur de messageries de l'AFUL à Montreuil.

#### **Hébergement web**

Les sites web eux aussi hébergés sur OVH bénéficient en avril 2022 de la mise à jour du serveur qui autorisent des bases de données plus grandes :

Hébergement «Performance» 9,99€HT/mois

- 500Go
- Emails 1000x5Go
- Bases SQL : 3x800Mo et 1x4Go
- Haute dispo

Les services disponibles :

- Le site web (sous SPIP) : <https://cgt.fercsup.net/>
- Le site des élections pro 2022 (sous SPIP) : <https://elections2022.cgt.fercsup.net/>
- Le site du congrès 2020 en visioconférence (sous SPIP) : <http://congres2020.fercsup.net/>
- Le site du congrès 2021 à la Palmyre en présence (sous SPIP) : <http://congres2021.fercsup.net/>
- Le site «Veille info» site de veille presse à accès restreint (sous Wordpress) : <https://veille-info.fercsup.net>
- L'outil de sondage «Limesurvey» pour l'organisation : <https://fercsup-cgt.net/sondages/>
- Un wiki plus maintenu depuis 2018 dont le contenu doit être évalué : <http://fercsup-cgt.net/wiki>

#### **Nextcloud, partage de fichiers**

Hébergé chez le prestataire Zaclys. Difficultés dans les échanges lors de soucis techniques. Ajout de la fonctionnalité «OnlyOffice» d'édition collaborative début 2021. Prestation coûteuse. Besoin de migrer pour proposer ce service à l'ensemble des syndicats.

#### **Listes de diffusion et d'organisation**

Hébergées chez le prestataire associatif Ouvaton pas dimensionné pour assurer les mises à jour majeures du logiciel SYMPA. Nécessité de gérer nous-mêmes la migration d'une centaine de listes lors de changements de versions sans accès au serveur.

- Migration entre deux versions du logiciel SYMPA réalisée par Alex en mai 2020. Les scripts ayant permis cette migration ont été versionnés sur Framagit : <https://framagit.org/akorber/migration-sympa-ouvaton>

#### **Besoin de réactualiser le site web pour qu'il reflète mieux les besoins exprimés :**

- une réelle identité visuelle consistante avec les supports papier.
- Un affichage «responsive» qui s'adapte aux smartphones
- Une meilleure visibilité des actualités revendicatives en utilisant un haut de page visuel.
- Un meilleur accès aux syndicats.
- Une navigation plus contextuelle et transversale.
- Un mode impression sur les pages de contenus.
- S'appuyer sur le contenu éditorial pour produire des listes de diffusions automatiques (TamTam, La lettre de la CGT-FERC-Sup, communiqués).

Cette refonte a été effectuée courant mai 2022, impliquant les camarades du collectif communication.

Un système de gestion de version (<https://framagit.org/cgtfercsup-devweb/site-fercsup-refonte-2021>) a été utilisé pour suivre et tracer le code pour le squelette du site web sous SPIP.

Ce dépôt est toujours utilisé pour les retouches et améliorations graphiques et fonctionnelles.

### **Première vague de migration :**

Thomas Vo camarade de Grenoble ayant rejoint le collectif, est formé à l'administration système et réseaux.

Gwenaél Delaval, lui aussi de Grenoble donne des coups de mains ponctuels.

Il travaille avec Matthias Perez de la FERC sur une solution d'auto-hébergement qui permettra de migrer nos listes vers un serveur auto-hébergé (OVH Soyostart).

Objectif de pouvoir offrir une solution de mutualisation au niveau de la FERC de l'ensemble de nos outils numériques.

- Pour les listes hébergées sur Ouvatton :

Première migration de Ouvatton effectuée vers le serveur auto-géré fin 2020. Quelques soucis de configurations à retoucher, mais système fonctionnel.

- Les autres services ne sont pas migrés :

Constat du manque de forces vives : départ de Fred Énard début 2021, suivi de celui de Thomas en 2022. Impossibilité de poursuivre la voie de l'auto-hébergement auto-administré.

Des appels à rejoindre le collectif numérique (constitué alors de Alex seul =) voient arriver Guillaume Defrance et Benoît Rey.

### **Secondes migrations :**

Suite aux décisions de ne plus aller vers l'auto-gestion numérique totale, Alex propose à Matthias de prendre contact avec la société Octopuce, l'un des premiers hébergeurs en France militant pour le respect des données personnelles (co-fondateurs de la quadrature du net) et utilisant des logiciels libres.

Un accord financier entre la FERC (et l'UFSE) et Octopuce est décidé pour monter une infrastructure fédérée dont l'objectif est de doter à terme l'ensemble des membres de la FERC des outils numériques : boîtes de messagerie, listes de messagerie, hébergement web, partage de fichiers.

L'idée se concrétise au printemps 2022 sous le nom de syndifab.fr et administrable via <https://panel.syndifab.fr/>

- Les listes de diffusion et d'organisation

À l'automne 2022, une seconde migration depuis le serveur auto-administré sur OVH est effectuée sur syndifab sans encombre : Octopuce se charge de l'opération en relation avec Ouvatton (hébergés chez Octopuce).

- Les boîtes de messagerie

En avril 2023, les 130 boîtes de messagerie sont migrées sans encombre par la société Octopuce depuis le serveur OVH.

Un nouveau webmail est disponible sur <https://mail.syndifab.fr/>

Les camarades sont informés et aidés dans la reconfiguration de leurs logiciels de messagerie.

- L'outil de partage de fichier Nextcloud

Fin novembre 2023 l'instance Nextcloud hébergée chez le prestataire Zaclys est migrée chez Octopuce sans soucis.

Le CNU de Lyon est l'occasion d'ouvrir à l'ensemble de l'union l'accès aux boîtes @fercsup-cgt.net, aux listes de messageries et au partage de fichiers.

- Les services web

La migration de l'ensemble des services web sera effectuée prochainement.

## **2. Les outils en 2024**

### **Un forum de discussion pour remplacer la liste profs-sup**

Un prototype fonctionnel a été installé en été 2023 utilisant l'outil web Flarum. L'outil est pour l'instant testé entre membres du BN pour évaluer les usages et en déduire une charte et un code de conduite qui serviront lorsque l'outil sera mûre. Son usage sera élargi à l'ensemble des camarades adhérents à la CGT FERC Sup.

Ce projet de forum provient du constat que la liste profs-sup, d'une part est restrictive à une catégorie de camarades et d'autre part qu'elle contient malgré tout potentiellement une base de connaissances et de retours d'expériences syndicales qui mériteraient d'être éditorialisée, triée et mise en exergue à l'aide d'un outil plus approprié. Un forum, autorise justement une certaine «sédimentation» des contenus pour les rendre plus accessibles à la recherche ultérieure.

### **Migration des outils web sur Octopuce**

L'ensemble des sites web doivent être migrés sur le nouvel hébergeur de telle sorte que nous aurons l'ensemble de nos outils numériques administrés par les camarades de la FERC responsables du projet syndifab.fr, et par Octopuce, le

prestataire garant de la disponibilité des services et disposant d'une hotline.

### **Une refonte structurelle et éditoriale du site web**

Outre une première refonte graphique et structurelle effectuée en 2022, une initiative est lancée début 2023 pour évaluer les besoins des camarades. Un sondage est créé et fait l'objet d'une trentaine de réponses. Ces réponses ainsi que les nouveaux besoins formulés par le BN seront synthétisés sous forme d'un nouveau cahier de charges pour amorcer une nouvelle refonte.

### **Création d'un site web pour le congrès 2024**

Comme pour le congrès 2021 de la Palmyre, un site web est prévu : il sera le support aux documents pour faciliter les votes, les amendements et les médias.

### **Un outil de visioconférence dédié**

Une instance de l'outil Big Blue Button est disponible pour remplacer les outils privatifs tels que Zoom.

### **Une attention aux postes informatiques des camarades du BN et du 3ème étage**

Une mise à jour des postes informatiques ayant été faite pour les camarades du 3ème étage en 2021, il est prévu de mettre à jour les suites logicielles Microsoft, installer des disques durs SSD et ajouter de la RAM pour améliorer le confort quotidien des camarades à temps plein sur place.

Des solutions de sauvegardes de données des postes informatiques portables et fixes ont été testées et doivent être finalisées en assurant une installation du stockage et une formation des camarades.

## **3. Bilan technique**

### **Création, entretien et refonte de sites web**

De nouveaux sites web ont été réalisés pour :

- Les élections pro de 2022
- Le congrès 2020 en distanciel (période covid19)
- Le congrès 2021 en présentiel à la Palmyre.

### **Assistance technique dans l'usage des outils numériques**

- La publication syndicale sur le site de l'union

Suite aux présentations du site web et des espaces éditoriaux dédiés aux syndicats lors des CNU, les demandes des camarades ont nécessité des temps de formation à l'outil de publication SPIP.

- La création ou réactualisation d'accès aux boîtes de messagerie

Réponse aux demandes de créations de boîtes et d'oublis de mots de passe. Assistance dans l'usage du webmail et dans la configuration des outils de consultation de messagerie (Thunderbird, Outlook).

- Administration et création de liste de messagerie avec la vie syndicale.

Réponse aux camarades souhaitant se doter de listes d'orga et de diffusion.

- Création de dossiers et comptes dédiés aux syndicats pour le partage de fichiers

Création de comptes et de dossiers sur l'instance Nextcloud

### **Veille technologique**

Recherches, tests et propositions d'outils numériques pour améliorer le travail syndical.

## **4. Bilan humain**

Le collectif numérique se réunit en visioconférence chaque fin de semaine pour faire un point sur les tâches à se partager. Un outil d'organisation propre au collectif est en cours d'analyse, car les demandes deviennent plus fréquentes suite aux différentes annonces d'accès aux outils en CNU et via TamTam.

Le collectif voit arriver en novembre 2023 deux nouveaux camarades informaticiens Fabien Stefaniak et Sylvain Legros. Il est donc maintenant constitué de 5 camarades.

Libérés du gros travail d'administration serveur suite aux migrations de nos outils chez Octopuce, il est possible d'imaginer se concentrer sur l'amélioration des usages, d'en trouver de nouveaux pour faciliter le travail syndical.

Il est aussi possible maintenant de penser le collectif numérique comme une force revendicatrice dans les sujets du numérique.

La partie «opérationnelle» et l'expérience de ses membres pouvant alimenter une démarche éditoriale à part entière



sur les sujets du coût écologique des TICE, sur celui des risques pour la santé dans l'usage des outils numériques, des mutations qu'opèrent certaines technologies sur le monde du travail, sur celui du milieu de la recherche et de l'enseignement, du respect des données personnelles.

## III.2 Productions

Liste des TamTam réalisés depuis le Congrès de novembre 2020

À partir d'octobre 2021, les TamTam sont réalisés via une infolettre du site web et donc consultables en ligne sous les liens indiqués.

Ceux édités avant cette date sont entreposés sur le site militant à cette adresse :

[B-SYNDICATS-nouvelle-arborescence/03 INFORMATIONS COMMUNICATION/030 Publications/0301 TamTam/0301 TamTam Archives](#)

**Vie syndicale**

630	11/02/2021	CNU 11 et 12 mars 2021	
635	26/04/2021	Vie syndicale	
636	17/05/2021	Décharges syndicales 2021-2022	
639	23/07/2021	Infos DAS 2021-2022	
640	23/07/2021	A vos agendas	
642	21/09/2021	CNU 3, 4 et 5 novembre 2021	
647	02/11/2021	Droit syndical	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no647-2-novembre-2021-droit-syndical">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no647-2-novembre-2021-droit-syndical</a>
667	23/09/2022	Matériel CGT pour la campagne électorale	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-667-23-septembre-2022-materiel-cgt-pour-la-campagne-electorale">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-667-23-septembre-2022-materiel-cgt-pour-la-campagne-electorale</a>
651	07/01/2022	CNU des 2, 3 et 4 février 2022	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-651-7-janvier-2022-cnu-des-2-3-et-4-fevrier-2022">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-651-7-janvier-2022-cnu-des-2-3-et-4-fevrier-2022</a>
659	25/04/2022	Décharges 2022/2023	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-659-25-avril-2022-decharge-syndicale-2022-2023">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-659-25-avril-2022-decharge-syndicale-2022-2023</a>
662	29/04/2022	CNU des 22 23 24 juin 2022	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-662-10-mai-2022-cnu-des-22-23-et-24-juin">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-662-10-mai-2022-cnu-des-22-23-et-24-juin</a>
666	22/09/2022	CNU des 23, 24, 25 novembre 2022	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-666-22-septembre-2022-cnu-des-23-24-25-novembre-2022">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-666-22-septembre-2022-cnu-des-23-24-25-novembre-2022</a>
672	04/01/2023	CNU des 1, 2 et 3 février 2022	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-672-04-janvier-2022-cnu-des-1-2-et-3-fevrier-2022">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-672-04-janvier-2022-cnu-des-1-2-et-3-fevrier-2022</a>
674	11/01/2023	Spécial mise à jour CoGiTiel	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-674-du-11-janvier-2022-special-mise-a-jour-cogitiel">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-674-du-11-janvier-2022-special-mise-a-jour-cogitiel</a>
682	28/04/2023	CNU de juin 2023	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-682-du-28-avril-2023-cnu-des-7-8-et-9-juin-2023">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-682-du-28-avril-2023-cnu-des-7-8-et-9-juin-2023</a>
683	09/05/2023	Décharges 2023/2024	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-683-du-10-mai-2023-decharges-syndicales-2023-2024">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-683-du-10-mai-2023-decharges-syndicales-2023-2024</a>
688	03/07/2023	CNU 18,19 et 20 octobre 2023 à Lyon	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no688-du-3-juillet-2023-cnu-des-18-19-et-20-octobre-2023-a-lyon">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no688-du-3-juillet-2023-cnu-des-18-19-et-20-octobre-2023-a-lyon</a>
695	14/11/2023	Continuité syndicale - Vie Nouvelle	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-695-du-14-novembre-2023-continuite-syndicale-vie-nouvelle-1400">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-695-du-14-novembre-2023-continuite-syndicale-vie-nouvelle-1400</a>
697	18/12/2023	CNU des 7, 8 et 9 février 2024 à Paris	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-697-du-18-decembre-2023-cnu-des-7-8-et-9-fevrier-2024-a-paris">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-697-du-18-decembre-2023-cnu-des-7-8-et-9-fevrier-2024-a-paris</a>

**Infos de l'Union vers les syndicats (mobilisations, élections, organisations CGT...)**

625	12/01/2021	campagne CGT : 10% pour la fonction publique	
626	13/01/2021	La syndicalisation des étudiant-es à la CGT	
628	27/01/2021	Plan égalité	
629	01/02/2021	Veille-Info	
631	11/03/2021	Orientation juridique	
632	23/03/2021	Congrès extraordinaire	
633	29/03/2021	Mobilisation 6 avril 2021 Fonction publique	
637	06/04/2021	Mobilisations 12 et 15 juin 2021	
638	08/06/2021	Plan égalité (2)	
640	01/09/2021	Passe et télétravail	
641	14/09/2021	Congrès UFSE et UGICT	
648	08/11/2021	Maladie de Creutzfeldt-Jakob : pour établir la vérité	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-648-8-novembre-2021-maladie-de-creutzfeldt-jakob-pour-etablir-la">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-648-8-novembre-2021-maladie-de-creutzfeldt-jakob-pour-etablir-la</a>
649	15/11/2021	Journée mondiale contre les violences sexistes et sexuelles, le 25 novembre	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-649-15-novembre-2021-journee-mondiale-contre-les-violences-sexistes">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-649-15-novembre-2021-journee-mondiale-contre-les-violences-sexistes</a>
652	21/01/2022	Mobilisation ! Le 27 janvier en grève et en manifs !	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-652-21-janvier-2022-mobilisation-le-27-janvier-en-greve-et-en-manifs">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-652-21-janvier-2022-mobilisation-le-27-janvier-en-greve-et-en-manifs</a>
653	28/01/2022	Appel à participer - Plan de rupture (Plus jamais ça)	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-653-28-janvier-2022-appel-a-participer-plan-de-rupture-plus-jamais">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-653-28-janvier-2022-appel-a-participer-plan-de-rupture-plus-jamais</a>
654	25/02/2022	#8mars15h40 : grève féministe, dans l'ESR plus que jamais !	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-654-25-fevrier-2022-8mars15h40-greve-feministe-dans-l-esr-plus-que">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-654-25-fevrier-2022-8mars15h40-greve-feministe-dans-l-esr-plus-que</a>
668	07/10/2022	Droits TICE pendant la campagne électorale	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-668-du-7-octobre-2022-droits-tice-pendant-la-campagne-electorale">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-668-du-7-octobre-2022-droits-tice-pendant-la-campagne-electorale</a>
669	07/10/2022	Modèle de motion "point d'indice + chauffage"	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-669-du-11-octobre-2022-modele-de-motion-point-d-indice-chauffage">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-669-du-11-octobre-2022-modele-de-motion-point-d-indice-chauffage</a>
670	12/10/2022	Conférence nationale de l'UFR	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no670-du-12-octobre-2022-conference-nationale-de-l-union-nationale-des">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no670-du-12-octobre-2022-conference-nationale-de-l-union-nationale-des</a>
671	26/10/2022	Listes électorales CSAM / CAPN	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-671-du-26-septembre-2022-listes-electorales-csa-mesr-capn">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-671-du-26-septembre-2022-listes-electorales-csa-mesr-capn</a>
673	06/01/2023	Formations syndicales travail-santé et mandat en Formation Spécialisée (F3SCT)	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-673-du-06-janvier-2022-formations-syndicales-travail-sante-et-mandat">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-673-du-06-janvier-2022-formations-syndicales-travail-sante-et-mandat</a>
675	25/01/2023	53e Congrès confédéral	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-675-du-25-janvier-2022-53e-congres-confederal">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-675-du-25-janvier-2022-53e-congres-confederal</a>
676	27/01/2023	Formations Syndicales aux instances représentatives	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-676-du-27-janvier-2022-formations-syndicales-aux-instances">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-676-du-27-janvier-2022-formations-syndicales-aux-instances</a>
678	10/03/2023	CNESER - Elections 2023	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-678-du-10-mars-2023-cneser-elections-juin-2023">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-678-du-10-mars-2023-cneser-elections-juin-2023</a>
679	17/04/2023	Congrès FERC - 22 au 26 mai 2023	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-679-du-17-avril-2023-congres-ferc-22-au-26-mai-2023">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-679-du-17-avril-2023-congres-ferc-22-au-26-mai-2023</a>
681	26/04/2023	Elections CNESER : Candidat-es - Profession de foi - déroulement du scrutin	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-681-du-26-avril-2023-elections-cneser-candidat-es-profession-de-foi">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-681-du-26-avril-2023-elections-cneser-candidat-es-profession-de-foi</a>
686	01/06/2023	Elections au CNESER - Campagne	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-686-du-1er-juin-2023-elections-au-cneser-campagne">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-686-du-1er-juin-2023-elections-au-cneser-campagne</a>
687	14/06/2023	Vers un nouveau site web pour la FERC Sup	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-687-du-14-juin-2023-vers-un-nouveau-site-web-pour-la-ferc-sup">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-687-du-14-juin-2023-vers-un-nouveau-site-web-pour-la-ferc-sup</a>
690	08/09/2023	Elections CNU 2023	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-690-du-8-septembre-2023-elections-cnu-2023">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-690-du-8-septembre-2023-elections-cnu-2023</a>
691	03/10/2023	Approche par compétences - Fiche repères	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-691-du-3-octobre-2023-approche-par-competences-fiche-reperes">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-691-du-3-octobre-2023-approche-par-competences-fiche-reperes</a>
692	11/10/2023	Salaires : quoi de neuf à la rentrée ?	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-692-du-11-octobre-2023-quoi-de-neuf-a-la-rentree">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-692-du-11-octobre-2023-quoi-de-neuf-a-la-rentree</a>
698	16/02/2024	rapprochement CGT-FSU	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-698-du-16-fevrier-2024-rapprochement-cgt-fsu">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-698-du-16-fevrier-2024-rapprochement-cgt-fsu</a>

**Collectif Travail-Santé-Harcèlement**

624	24/11/2020	Violences sexistes et sexuelles	
644	27/09/2021	Guide AT/MP	
645	19/10/2021	Droits d'alerte et de retrait	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no645-du-21-octobre-2021-droits-d-alerte-et-de-retrait">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no645-du-21-octobre-2021-droits-d-alerte-et-de-retrait</a>
646	29/10/2021	Lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no646-29-octobre-2021-lutter-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no646-29-octobre-2021-lutter-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles</a>
655	08/03/2022	RSST, RDGI, Alerte, Retrait : nouvelles fiches - février 2022	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-655-7-mars-2022-rsst-rdgi-alerte-retrait-nouvelles-fiches-et-videos">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-655-7-mars-2022-rsst-rdgi-alerte-retrait-nouvelles-fiches-et-videos</a>
658	07/04/2022	Signalement Article 40	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-658-8-avril-2022-le-signalement-au-procureur-du-titre-de-l-article">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-658-8-avril-2022-le-signalement-au-procureur-du-titre-de-l-article</a>
660	28/04/2022	Formation spécialisée du CSA	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-660-28-avril-2022-formation-specialisee-du-csa">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-660-28-avril-2022-formation-specialisee-du-csa</a>
677	14/02/2023	Travail - Santé - Harcèlement : les nouvelles fiches du collectif	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-677-du-14-fevrier-2023-travail-sante-harcelement-les-nouvelles">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-677-du-14-fevrier-2023-travail-sante-harcelement-les-nouvelles</a>
684	15/05/2023	Conseil médical - Visite F3SCT - deux nouvelles fiches	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-684-du-15-mai-2023-conseil-medical-visite-f3sct-deux-nouvelles">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-684-du-15-mai-2023-conseil-medical-visite-f3sct-deux-nouvelles</a>
689	06/09/2023	FSSSCT / Webinaire / Formation syndicale - 10 novembre	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-689-du-6-septembre-2023-fsssct-webinaire-formation-syndicale-10">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-689-du-6-septembre-2023-fsssct-webinaire-formation-syndicale-10</a>
696	01/12/2023	Fiches « Expertise » et « Enquêtes » de la FS-SSCT	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-696-du-1er-decembre-2023-fiches-expertise-et-enquetes-de-la-fs-ssct">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-696-du-1er-decembre-2023-fiches-expertise-et-enquetes-de-la-fs-ssct</a>
700	23/02/2024	OSM 2024 pour la politique de prévention des risques professionnels	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-700-du-19-fevrier-2024-osm-2024-orientations-strategiques">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-700-du-19-fevrier-2024-osm-2024-orientations-strategiques</a>

**Collectif BIATSS**

627	19/01/2021	Lignes Directrices de Gestion (LDG)	
634	19/04/2021	INFOS CONCOURS et examens professionnels ITRF	
643	22/09/2021	Entretien Professionnel Individuel (EPI)	
650	01/12/2021	Le RIFSEEP	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-650-2-decembre-2021-le-rifseep-aenes-itrf-bibliotheque">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-650-2-decembre-2021-le-rifseep-aenes-itrf-bibliotheque</a>
656	21/03/2022	LDG Mobilités	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-656-14-mars-2022-lignes-directrices-de-gestion-ldg-mobilite">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-656-14-mars-2022-lignes-directrices-de-gestion-ldg-mobilite</a>
657	04/04/2022	Concours ITRF 2022	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-657-4-avril-2022-concours-itrf-2022">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-657-4-avril-2022-concours-itrf-2022</a>
661	06/05/2022	Sur le ré-examen du RIFSEEP-IFSE	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-661-6-mai-2022-sur-le-re-examen-du-rifseep-ifse">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-661-6-mai-2022-sur-le-re-examen-du-rifseep-ifse</a>
664	04/07/2022	Entretien Professionnel Individuel (EPI)	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-664-4-juillet-2022-entretien-professionnel-individuel">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-664-4-juillet-2022-entretien-professionnel-individuel</a>
665	05/09/2022	Parents BIATSS : congés, autorisations d'absences, travail à temps partiel et dispo	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-665-5-septembre-2022-parents-conges-autorisations-d-absences-travail">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-665-5-septembre-2022-parents-conges-autorisations-d-absences-travail</a>
680	21/04/2023	Nouvelles fiches : ASA, SFT, Retraite, Congés	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-680-du-21-avril-2023-nouvelles-fiches-asa-sft-retraite-conges">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-680-du-21-avril-2023-nouvelles-fiches-asa-sft-retraite-conges</a>
685	16/05/2023	Lire sa fiche de paie	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-685-du-16-mai-2023-lire-sa-fiche-de-paye">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-685-du-16-mai-2023-lire-sa-fiche-de-paye</a>
699	20/02/2024	Avancement et promouvabilité des personnels ITRF	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-699-du-20-fevrier-2024-avancement-et-promouvabilite-des-personnels">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-699-du-20-fevrier-2024-avancement-et-promouvabilite-des-personnels</a>

**Collectif Enseignant·es**

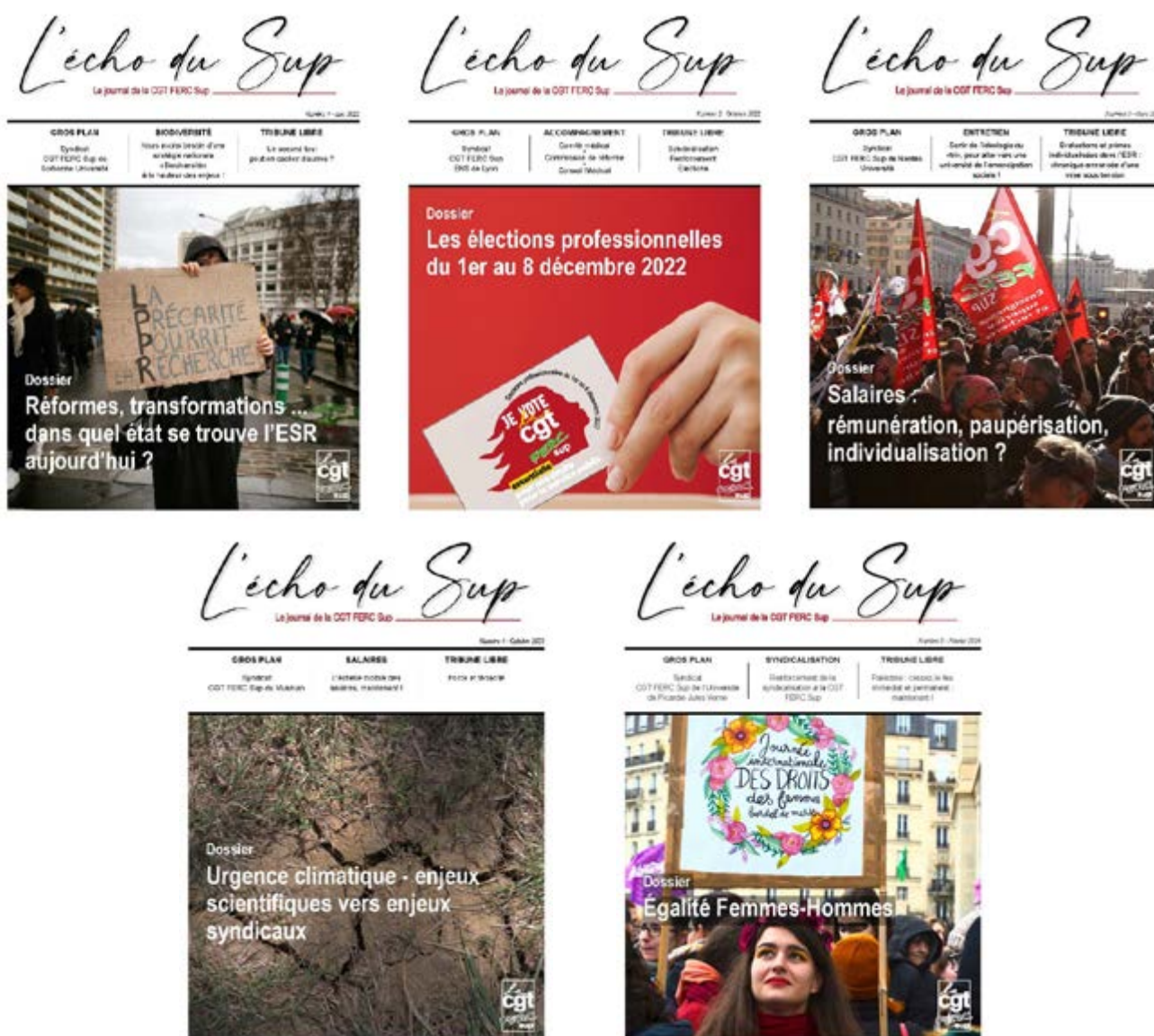
663	22/06/2022	Brochure PRAG PRCE	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-663-22-juin-2022-prag-prce-brochure">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-663-22-juin-2022-prag-prce-brochure</a>
694	08/11/2023	Contractuel-les enseignant·es du Supérieur	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-693-du-7-novembre-2023-contractuel-les-enseignant-es-du-superieur">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-693-du-7-novembre-2023-contractuel-les-enseignant-es-du-superieur</a>

**Collectif numérique**

693	07/11/2023	Accès aux outils numériques pour les syndicats	<a href="https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-693-du-7-novembre-2023-acces-aux-outils-numeriques-pour-les">https://cgt.fercsup.net/newsletter/tam-tam-no-693-du-7-novembre-2023-acces-aux-outils-numeriques-pour-les</a>
-----	------------	--	---

### III.3 Autres publications

5 numéros de l'Echo de Sup ont été réalisés depuis juin 2022



Plus de 90 communiqués, tracts ou motions, sur tous les sujets qui touchent les camarades et les collègues de l'ESR

<https://cgt.fercsup.net/mot/communiques>

Une chaîne Youtube CGT FERCSUP, à développer



X, Instagram, Facebook

